

# BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH FONDS D'EPARGNE-PENSION

Fonds commun de placement de droit belge



Rapport semestriel au 30/06/21



**BNP PARIBAS**  
**ASSET MANAGEMENT**

L'asset manager  
d'un monde qui  
change

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du document d'informations clés ou du prospectus.



<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

<b>1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF</b>	<b>4</b>
<b>2. RAPPORT DE GESTION</b>	<b>6</b>
2.1. <i>Date de lancement de l'organisme de placement collectif et prix de souscription des parts</i>	6
2.2. <i>Informations aux actionnaires</i>	6
2.3. <i>Vue d'ensemble des marchés</i>	10
2.4. <i>Objectif du Fonds</i>	14
2.5. <i>Politique de placement du Fonds</i>	14
2.6. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	16
2.7. <i>Politique future</i>	16
2.8. <i>Profil de risque et de rendement</i>	16
<b>3. BILAN</b>	<b>17</b>
<b>4. COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>18</b>
<b>5. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION</b>	<b>19</b>
5.1. <i>Résumé des règles</i>	19
5.2. <i>Taux de change</i>	20
<b>6. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>21</b>
6.1. <i>Composition des actifs au 30.06.21</i>	21
6.2. <i>Répartition des actifs du Fonds (en % du portefeuille)</i>	32
6.3. <i>Changement dans la composition des actifs du Fonds (en EUR)</i>	33
6.4. <i>Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire</i>	33
6.5. <i>Performances</i>	33
6.6. <i>Frais courants</i>	35
6.7. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	35

## 1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF

---

### **Dénomination**

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH (anciennement BNP PARIBAS B PENSION GROWTH)

### **Date de constitution de l'organisme de placement collectif**

25 septembre 2006

### **Société de gestion**

**Nom** : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

**Forme juridique** : société anonyme

**Siège social** : Rue du Progrès, 55 - 1210 Bruxelles

**Date de constitution** : 30 juin 2006

**Durée d'existence** : illimitée

### **Type de gestion**

Fonds commun de placement ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la loi du 19 avril 2014 relative aux organismes de placement collectif alternatifs (OPCA) et à leurs gestionnaires et à l'arrêté royal du 25 février 2017 relatif à certains organismes de placement collectif alternatifs publics et à leurs sociétés de gestion.

### **Liste des autres fonds gérés**

BNP Paribas B Pension Sustainable Balanced, BNP Paribas B Pension Sustainable Stability, Metropolitan-Rentastro et Crelan Pension Fund

### **Liste des sicav pour lesquelles la société de gestion a été désignée**

BNP Paribas B Invest, BNP Paribas B Strategy, BNPPF Private, BNPPF S-Fund, BNP Paribas B Control, B-Fund.

### **Administrateurs**

Philippe Boulanguiez, Président, Global Chief Operating Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Carolus Janssen, Administrateur, Head of Sales Europe de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Marnix Arickx, Administrateur, Chief Executive Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Stefaan Dendauw, Administrateur, Chief Financial Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Alain Kokocinski, Administrateur indépendant

Olivier Lafont, Administrateur, Head of Transformation and Business Improvement de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Hans Steyaert, Administrateur, Head of Global Operation Services de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Lutgarde Sommerijns, Administrateur Indépendant

Denis Panel, Administrateur, Head of Investments (MAQs) de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Pierre Picard, Administrateur, Head of Compliance de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

### **Personnes physiques chargées de la direction effective**

Marnix Arickx, Administrateur et CEO

Olivier Lafont, Administrateur

Stefaan Dendauw, Administrateur

Hans Steyaert, Administrateur

### **Commissaire**

Deloitte, Réviseurs d'Entreprises S.C. s.f.d S.R.L., Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1J, 1930 Zaventem, représentée par Bernard De Meulemeester, réviseur d'entreprise.

**Capital** : 54.114.320,03 EUR

### **Délégation de l'administration**

BNP Paribas Securities Services Brussels Branch, Rue de Lozum 25 - 1000 Bruxelles

## **BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH**

### **Gestion du portefeuille d'investissement**

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium S.A. - Rue du Progrès 55 - 1210 Bruxelles (allocation des actifs et gestion des actifs non confiés à d'autres gestionnaires)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France SAS, 1 boulevard Haussmann, F-75009 Paris (gestion des obligations émises par des sociétés privées jusqu'au 30 septembre 2020 et gestion de tout type d'obligation à partir du 1 octobre 2020, gestion des actions belges et des actions de petite capitalisation (« microcap »))

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom (gestion des obligations gouvernementales ou quasi-gouvernementales jusqu'au 30 septembre 2020 et gestion des autres actions)

### **Service financier**

BNP Paribas Fortis S.A., institution financière, Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

### **Distributeur(s)**

La souscription des parts dans le Fonds s'effectue par un paiement sur un compte épargne-pension auprès d'un distributeur.

Les paiements aux participants, les rachats et les conversions de parts sont effectués par l'intermédiaire des distributeurs. Toutes les informations concernant le Fonds sont disponibles auprès du distributeur et publiées conformément aux dispositions légales.

BNP Paribas Fortis

AXA Banque

Degroef Petercam

Beobank

Banque Nagelmackers

Deutsche Bank

Keytrade Bank

Leo Stevens & Cie

MeDirect Bank

Mediterranean Bank

VDK Spaarbank S.A.

Les distributeurs commercialisent les parts auprès du public.

### **Dépositaire**

BNP Paribas Securities Services Brussels Branch, Rue de Lozum 25 - 1000 Bruxelles

### **Sous-dépositaire(s)**

BNP Paribas Securities Services, 60, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg - Grand-Duché de Luxembourg

à qui les tâches matérielles décrites à l'article 55, §2 de la loi du 19 avril 2014 ont été déléguées pour les valeurs mobilières et les liquidités.

### **Commissaire**

PwC Reviseurs d'entreprises S.R.L., Woluwedal, 18 - 1932 Sint-Stevens-Woluwe représentée par Damien Walgrave

### **Promoteur**

BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles

### **Type de parts offertes au public**

Classe « Classic » :

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Ils font l'objet d'inscriptions nominatives sur un compte ouvert au nom du participant auprès des intermédiaires financiers.

Classe « O » :

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Cette classe est réservée aux fonds commun de placement gérés par une Société de Gestion appartenant au groupe BNP Paribas. Cette classe se distingue des autres classes par l'application d'une contribution différente à la rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement, et par le tarif différent de la commission de commercialisation.

## 2. RAPPORT DE GESTION

### 2.1. Date de lancement de l'organisme de placement collectif et prix de souscription des parts

Le 25/09/2006 au prix de 100,00 EUR par part.

### 2.2. Informations aux actionnaires

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH est un fonds commun de placement régi par les dispositions du Code des impôts sur le revenu 1992 relatives aux fonds d'épargne-pension.

Fonds commun de placement ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la loi du 19 avril 2014 relative aux organismes de placement collectif alternatifs (OPCA) et à leurs gestionnaires et à l'arrêté royal du 25 février 2017 relatif à certains organismes de placement collectif alternatifs publics et à leurs sociétés de gestion.

Il n'a pas de personnalité juridique propre et ses actifs sont la propriété indivise des participants.

Les droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds, qui est indépendant de celui de la Société de Gestion, sont représentés par des parts, subdivisées en millièmes de parts, qui font l'objet d'inscriptions nominatives auprès des intermédiaires financiers où le compte d'épargne-pension a été ouvert. Le nombre de parts n'est pas limité.

La gestion du Fonds est assurée par la société BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT BELGIUM.

Les comptes du Fonds et de la Société de Gestion sont vérifiés par un commissaire agréé.

Les rapports financiers du Fonds sont tenus sans frais à la disposition des participants au siège de la Société de Gestion et aux guichets des organismes habilités à recevoir les souscriptions et les rachats.

La Société de Gestion établit la valeur nette d'inventaire des parts de copropriété du Fonds chaque jour ouvrable bancaire.

La valeur nette d'inventaire des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation de chaque catégorie, leur prix d'émission et de rachat ainsi que tous les avis destinés aux actionnaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables bancaires au siège de la sicav ainsi qu'auprès des organismes susmentionnés. Ils sont en outre publiés sur le site de BEAMA (<http://www.beama.be>).

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée générale annuelle des participants se tient au siège social ou à l'endroit de la Région Bruxelles-Capitale indiqué dans les convocations, le quatrième jeudi du mois d'avril, ou, si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire, le premier jour ouvrable bancaire suivant.

#### Gouvernance d'entreprise et vote par procuration

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (BNPP AM) estime que la promotion de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise est une partie essentielle de ses responsabilités. La gouvernance d'entreprise renvoie au système par lequel une société est dirigée et contrôlée. Il concerne le fonctionnement de la direction, sa supervision et les mécanismes de contrôles, ainsi que la relation avec les parties prenantes. Une bonne gouvernance d'entreprise crée le cadre qui assure que la société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires. BNPP AM attend de toutes les sociétés dans lesquelles elle investit de se conformer aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Voter aux assemblées générales constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles les investissements sont effectués et fait partie intégrante des processus de gestion de BNPP AM.

BNPP AM veille à exercer le droit de vote sur la base des circonstances spécifiques de l'entreprise. La politique et les lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de marché et sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM.

La politique de vote s'applique à l'ensemble des activités de gestion de BNPP AM. Les entités auxquelles est déléguée la gestion sont tenues d'exercer leurs droits de vote en tenant compte des attentes de BNPP AM et des pratiques de marché et de communiquer régulièrement les résultats atteints.

#### Gouvernance et principes de vote

Les principes suivants décrivent les attentes de BNPP AM envers les entreprises cotées dans lesquelles elle investit. Ils constituent une ligne de conduite pour l'exécution des responsabilités de BNPP AM.

##### 1. Agir dans l'intérêt à long terme des actionnaires

L'objectif prépondérant des sociétés devrait être la création de valeur actionnariale à long terme. Les pratiques de gouvernance d'entreprise devraient concentrer l'attention du conseil sur cet objectif. Une stratégie claire doit être mise en place pour atteindre cet objectif en prenant en compte toutes les parties prenantes clés.

##### 2. Protéger le droit des actionnaires

Tous les actionnaires doivent avoir la possibilité de voter sur les décisions qui concernent les changements fondamentaux de l'entreprise. Les entreprises devraient s'assurer que les droits des investisseurs sont protégés et traités de manière équitable, notamment en respectant le principe d'une action - un vote - un dividende.

Les augmentations de capital devraient être soigneusement contrôlées afin de minimiser les risques de dilution pour les actionnaires existants. Les dispositifs anti-OPA ne doivent pas être utilisés pour protéger les dirigeants de leurs responsabilités.

##### 3. Veiller à une structure de conseil indépendante et efficace

Le conseil et les comités devraient inclure une forte présence d'administrateurs indépendants pour permettre un contrôle efficace de la direction. Les administrateurs doivent avoir une compétence et une implication suffisante pour améliorer l'efficacité du conseil. Enfin, les administrateurs doivent être choisis afin que le conseil reflète une diversité appropriée.

### 4. Aligner les structures de rémunérations avec l'intérêt à long terme des actionnaires

Les rémunérations doivent être alignées avec la performance à long terme de l'entreprise. Les programmes de rémunération ne devraient pas limiter la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants. Ils doivent respecter les meilleures pratiques du marché et être communiqués aux actionnaires d'une manière claire et approfondie.

### 5. Divulguer d'informations exactes, adéquates et en temps opportun

Les sociétés devraient s'assurer que les résultats financiers et opérationnels, la répartition du capital et les performances environnementales, sociales et de gouvernance sont communiqués en temps opportun et de manière exacte. Les audits annuels des états financiers réalisés par des auditeurs externes indépendants devraient exister dans toutes les sociétés.

### 6. Veiller à la bonne performance environnementale et sociale

Les sociétés devraient agir de manière responsable avec toutes les parties prenantes et respecter les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance afin de protéger les intérêts à long terme des actionnaires. Les sociétés devraient fournir les informations sur leurs émissions de carbone et leur engagement à lutter contre le changement climatique.

#### Modalités pratiques de vote

##### 1. L'approche client

BNPP AM conseille à ses clients de déléguer les pouvoirs de vote à BNPP AM afin de préserver leurs intérêts d'actionnaires. BNPP AM vote dans le seul intérêt de ses clients et des bénéficiaires finaux des fonds dont elle est responsable. BNPP AM ne doit pas subordonner les intérêts de ses clients à d'autres objectifs.

Pour les clients qui ont délégué le droit de vote à BNPP AM, BNPP AM s'assurera que les procurations sont reçues et que les votes sont effectués conformément à ses lignes directrices. Tous les clients de BNPP AM sont informés que cette politique et ces procédures de vote sont en place.

##### 2. Comité de vote

BNPP AM a nommé un comité de vote (« Proxy Voting Committee », PVC) qui établit la politique de vote et s'assure que cette politique et les procédures sont suivies. Comme le vote est considéré comme une partie intégrante du processus d'investissement, la responsabilité finale du vote incombe au responsable de gestion.

##### 3. Périmètre de vote

Le choix des titres pour lesquels le droit de vote est exercé répond à un double objectif : concentrer les efforts sur les positions représentant une proportion importante des actifs sous gestion et participer aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles la gestion collective détient une part significative du capital.

Le périmètre de vote est constitué de sociétés dont les positions agrégées répondent aux deux conditions suivantes :

- Représenter 90 % du total cumulé des positions en actions
- Constituer 1 % ou plus de la capitalisation boursière de la société.

##### 4. Procédure de vote

Les points suivants décrivent les étapes clés du processus de vote par correspondance de la notification de l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires (AGO) ou extraordinaires (AGE) à l'exécution de vote :

- a. Notification de la part de la société de l'AGO/AGE et de l'ordre de jour
- b. Le dépositaire envoie les bulletins à la plate-forme de vote
- c. Rappel ou restriction sur les prêts de titres si le vote est important pour la société ou si un trop grand nombre de titres sont prêtés.
- d. Analyse de l'ordre du jour et recommandation de vote.
- e. Dialogue avec les émetteurs sur une base ad hoc
- f. Instruction de vote par le gérant ou le PVC et exécution du vote par le biais de la plate-forme.

##### 5. Conflits d'intérêt

Le libre exercice des droits de vote par BNPP AM est susceptible d'être affecté par les situations suivantes :

- Collaborateur ayant des liens personnels ou professionnels avec l'entreprise dont les actions sont soumises au vote,
- Relations commerciales entre l'entreprise concernée par le vote et une autre entité du Groupe BNP Paribas,
- Exercice des droits de vote concernant les actions du groupe BNP Paribas ou des participations significatives du groupe.

Un certain nombre de mécanismes visent à prévenir d'éventuels conflits d'intérêt :

- La politique de vote spécifique que celui-ci est réalisé « dans l'intérêt exclusif des clients afin de protéger et de renforcer la valeur à long terme de leur investissement » ;
- Les lignes directrices de vote qui servent de cadre décisionnel à l'exercice des droits de vote sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM ;
- Les projets de résolutions sont évalués sur la base d'analyses réalisées par des consultants externes et indépendants ;
- Les collaborateurs sont tenus de respecter les procédures régissant les cadeaux et avantages personnels et sont tenus d'indiquer toute autre activité professionnelle ;
- L'existence d'une « muraille de Chine » entre BNPP AM et les autres entités du Groupe garantissant que les collaborateurs de BNPP AM demeurent indépendants dans l'accomplissement de leurs missions et responsabilités.

Les dossiers relatifs à tous les conflits d'intérêts potentiels et à leur résolution seront tenus dans le cadre du procès-verbal du PVC.

Les conflits d'intérêt qui ne pourraient être prévenus sont résolus selon un mécanisme d'escalade impliquant la direction de BNPP AM, à savoir :

- i. Le Responsable de gestion
- ii. Les Responsables de la conformité et du contrôle interne
- iii. Le Président

#### 6. Transparence & Reporting

BNPP AM est transparent en ce qui concerne son approche sur le vote et son exécution :

- Une copie de cette politique peut être consultée sur le site internet de BNPP AM ;
- Un reporting annuel est publié et donne un aperçu des activités de vote ;
- Le détail des votes, résolution par résolution, peut être obtenu sur demande.

#### Lignes directrices de vote

Ces lignes directrices de vote complètent la politique de vote aux assemblées générales des sociétés cotées de BNPP AM. Les principaux types de résolutions soumises au vote sont regroupés au sein de quatre thèmes :

1. Approbation des comptes
2. Opérations financières
3. Nomination et rémunération des administrateurs et des mandataires sociaux
4. Autres résolutions (p.ex. Conventions réglementées)

Pour chaque type de résolution, les lignes directrices mettent en avant les « meilleures pratiques » ainsi que les situations pouvant aboutir à une « opposition » ou à une « abstention » lors du vote:

Les décisions de vote sont basées sur les principes suivants :

- « Pour » : la résolution reflète ou tend vers les « meilleures pratiques », et s'inscrit dans l'intérêt à long terme des actionnaires.
- « Abstention » : la résolution soulève une problématique du point de vue des actionnaires.
- « Opposition » : la résolution n'est pas acceptable et ne s'inscrit pas dans l'intérêt à long terme des actionnaires.

#### **Déclaration suivant l'article 83 de l'Arrêté Royal du 25 février 2017**

Considérant que les soft commissions payées par les courtiers en valeurs mobilières à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium à l'occasion de l'exécution des ordres sur titres relatifs au Fonds constituent un avantage commercial, consenti par ces courtiers à la société de gestion elle-même, pour les développements informatiques, administratifs et autres que celle-ci a mis en place pour faciliter la transmission, l'exécution et le règlement desdits ordres, il n'y a pas de conflit d'intérêt dans le chef de ladite société de gestion vis-à-vis du Fonds qu'elle gère, au titre de la perception de cet avantage commercial.

#### **Informations sur la politique de rémunération (données non auditées)**

Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2020, sont disponibles sur le site Internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>, et seront également mises à disposition sans frais et sur demande par la Société de gestion.

#### **Réclamations d'impôts dans le cadre du Projet Aberdeen/Fokus bank**

Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, le droit communautaire donne aux Organismes de Placement collectif (OPC) la possibilité de déposer des réclamations contentieuses en vue de récupérer des impôts qui ont été indûment prélevés. En effet, le fait qu'un Etat membre impose de façon plus lourde un OPC étranger qu'un OPC résidant constitue à la lumière du droit communautaire une discrimination.

Ce principe a été entériné par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans l'affaire « Aberdeen » (18 juin 2009). Cet arrêt reconnaît qu'un OPC non-résident peut faire l'objet d'une imposition discriminatoire, ce qui constitue une entrave à la liberté d'établissement et/ou à la libre circulation des capitaux. D'autres arrêts de la CJUE sont venus confirmer cette jurisprudence. Il s'agit des arrêts dans les affaires Santander (10 mai 2010) et Emerging Markets (10 avril 2014) concernant respectivement les législations fiscales françaises et polonaises.

C'est sur base de cette jurisprudence, et afin de sauvegarder les droits des OPC à bénéficier d'un remboursement d'impôts, que la société de gestion a décidé d'introduire des réclamations contentieuses auprès des autorités fiscales dans plusieurs Etats membres ayant une législation discriminatoire non conforme au droit communautaire. Ces démarches font préalablement l'objet d'une étude afin de déterminer la viabilité des réclamations, c'est-à-dire pour quels fonds, dans quels Etats membre et sur quelle période il convient d'effectuer une demande de remboursement.

A ce jour, il n'existe pas de législation européenne prévoyant une procédure homogène pour ce type de réclamations. C'est pour cette raison que les délais de remboursement et la complexité de la procédure varient suivant l'Etat membre concerné rendant nécessaire une revue constante de l'évolution de cette thématique.

### Politique globale de développement durable

La Politique globale de développement durable décrit l'intégration ESG dans les critères d'investissement appliqués par les gestionnaires pour chaque compartiment. Les risques de durabilité (tels que définis sous la rubrique « Risque en matière de durabilité » ci-dessous) sont intégrés dans les décisions d'investissement en vue de leur atténuation.

ESG signifie Environnement, Social et Gouvernance. Ce sont trois facteurs couramment utilisés pour évaluer le niveau de durabilité d'un investissement. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT s'engage à adopter une approche durable en matière d'investissement.

Les critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement de chaque compartiment au travers des normes suivantes :

1) respect des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies : Le Pacte Mondial des Nations Unies (<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>) est un cadre commun, reconnu dans le monde entier et applicable à tous les secteurs industriels. Il s'appuie sur les conventions internationales dans les domaines des droits de la personne, des normes du travail, du respect de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les sociétés qui violent un ou plusieurs des principes sont exclues des investissements dans les compartiments et celles qui risquent de le faire sont étroitement surveillées ou exclues ; et

2) respect des politiques sectorielles de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT a également défini une série de lignes directrices ESG relatives aux investissements dans les secteurs sensibles. Les sociétés de ces secteurs sensibles qui ne respectent pas les principes minimaux énoncés dans ces lignes directrices sont exclues des investissements des compartiments. Les secteurs concernés comprennent, entre autres, l'huile de palme, la pâte à papier, les activités minières, les sables bitumineux, le nucléaire, la production d'énergie à partir du charbon, le tabac, les armes controversées et l'amiante. La politique d'exclusion sectorielle détaillée de BNPP AM est disponible sur le site <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/en-tant-quinvestisseur/> dans le document « Responsible Business Conduct Policy », point B.

Les deux normes ci-dessus sont communiquées aux gestionnaires par le Sustainability Center de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT sous la forme d'une liste d'exclusion. Cette liste constitue le socle commun applicable.

En outre, une intégration ESG peut être réalisée au travers de l'analyse de données extra-financières fournies par les principales agences de notation sociale et environnementale (ou extra-financière) (comme par exemple Sustainalytics, Vigeo Eiris, MSCI, ISS-Oekom, etc.), les émetteurs sur des critères non financiers tels que (liste non exhaustive) :

- Environnement : promotion de l'efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, économie des ressources naturelles, traitement des déchets.
- Social : respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs, gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, politique de formation et de rémunération, taux de rotation, suivi de carrière, résultat PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves).
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale, respect du droit des actionnaires minoritaires, séparation des fonctions de direction et de contrôle, lutte contre la corruption, liberté de la presse, rémunération des dirigeants.

La mesure dans laquelle l'intégration ESG est appliquée varie en fonction du type de compartiment, de classe d'actifs, de région et d'instrument utilisé. Certains compartiments peuvent appliquer des règles d'investissement plus restrictives, telles que décrites dans la partie spécifique du prospectus. En effet, la manière et le degré d'intégration ESG, comme les scores ESG, dans chaque processus d'investissement sont déterminés par le gestionnaire d'investissement pour chaque processus d'investissement. Dans tous les cas, les gestionnaires respecteront au minimum la liste d'exclusion communiquée par le Sustainability Center.

Une révision de chaque émetteur autorisé et du respect du contrôle de leurs critères durables est prévue au moins une fois par an. Dans l'éventualité où les normes et critères ci-dessus ne seraient plus respectés, les gestionnaires de placement ajusteront la composition des portefeuilles dans le meilleur intérêt des actionnaires et selon l'analyse et les normes ESG mentionnées ci-dessus, le cas échéant.

Par ailleurs, le vote aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles les compartiments investissent fait partie de l'approche durable en matière d'investissement de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. De même, la Société de gestion travaille en étroite collaboration avec des organisations de référence dans le domaine de l'investissement responsable pour promouvoir le développement durable et améliorer les pratiques actuelles.

De plus amples informations et documents sur la politique globale de développement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT sont disponibles sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.bnpparibas-am.com/en/our-approach-to-responsibility/as-a-responsible-investor/>.

### Politique applicable en matière de class actions

Conformément à sa politique, la Société de gestion :

- ne participe pas, en principe, à des class actions actives (à savoir, la société de gestion n'engage aucune procédure, n'agit pas en qualité de plaignant, ne joue aucun autre rôle actif dans une class action contre un émetteur) ;
- peut participer à des class actions passives dans les juridictions où la société de gestion estime, à sa seule discrétion, que (i) la class action est suffisamment rentable (par exemple, lorsque les revenus attendus dépassent les coûts à prévoir pour la procédure), (ii) l'issue de la class action est suffisamment prévisible et (iii) les données pertinentes requises pour l'évaluation de l'éligibilité de la class action sont raisonnablement disponibles et peuvent être gérées de manière efficiente et suffisamment fiable ;
- toutes les sommes perçues par BNP Paribas Asset Management dans le cadre d'une class action, nettes des coûts externes supportés, seront reversées aux fonds impliqués dans la class action concernée.

La Société de gestion peut à tout moment modifier sa politique applicable en matière de class actions et peut s'écarter des principes énoncés ci-dessus dans des circonstances particulières.

Les principes de la politique en matière de class actions applicable au Fonds sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

### 2.3. Vue d'ensemble des marchés

#### Conjoncture

La réouverture progressive des économies, permise par l'accélération des campagnes de vaccination, s'est traduite par une reprise forte et de plus en plus étendue. La part de la population vaccinée a rapidement augmenté, même en Europe continentale où le début des campagnes avait été laborieux. Malgré des recrudescences localisées de l'épidémie et un bilan humain effroyable, les espoirs de voir la pandémie vaincue ont renforcé l'hypothèse d'une reprise mondiale cyclique. Les matières premières ont retrouvé vers la fin du 1er trimestre le niveau qui prévalait avant la pandémie et les cours ont continué à progresser par la suite. Fin juin, le baril du pétrole (WTI) s'est rapproché de 75 dollars, soit son plus haut niveau depuis octobre 2018. Sa hausse semestrielle dépasse ainsi 50%. Le cours du cuivre s'est envolé à un plus haut niveau historique en mai. Le commerce mondial s'est redressé plus vite que prévu, entraînant des goulets d'étranglement dans le transport et la production. L'évolution des prix à la consommation a inquiété les investisseurs mais il est assez vite apparu que l'accélération de l'inflation ne devrait être que temporaire. La récession exceptionnelle de 2020 laissera des traces durables : les estimations de l'OCDE indiquent que de 2019 à 2022, la croissance annuelle moyenne de la production potentielle mondiale pourrait désormais être inférieure de plus de 0,5 point par an aux estimations pré-pandémie.

#### Etats-Unis

Au 1er trimestre, la croissance américaine s'est élevée à 6,4% en rythme annualisé et, selon les indicateurs disponibles à fin juin, elle devrait s'élever à près de 10% au 2e trimestre. La consommation a été soutenue par les aides directes versées aux ménages au printemps tandis que les entreprises devraient profiter des plans d'investissement en infrastructures annoncés par l'administration Biden. Quelques indicateurs économiques un peu décevants publiés en juin ont pu conduire les investisseurs à imaginer que la croissance américaine avait atteint un sommet, ou allait bientôt l'atteindre, et connaîtrait prochainement un ralentissement. Le marché du travail continue de susciter de nombreuses interrogations : l'emploi non agricole se situe 7,6 millions sous le niveau qui prévalait avant la pandémie alors que les entreprises font état de difficultés à embaucher. L'activité sur le marché de l'immobilier est devenue un peu plus hésitante en raison de la hausse des coûts de construction. D'autres données restent très encourageantes : les intentions d'investissement des entreprises continuent à augmenter face à la nécessité de répondre à une demande croissante. La confiance des ménages mesurée par le Conference Board s'est nettement améliorée en juin pour atteindre son plus haut niveau depuis mars 2020. Les composantes reflétant les anticipations et la perception du marché du travail sont très favorables. Dans ce contexte, l'été pourrait être l'occasion pour les ménages américains d'utiliser une partie de leur épargne alors que le taux d'épargne se situe à 12,4% en mai. L'accord entre la Maison Blanche et un groupe bipartisan de sénateurs sur le plan d'investissement en infrastructures, qui doit encore être voté par le Sénat, ouvre la voie à des mesures de soutien à plus long terme. Les prix à la consommation ont fortement monté depuis mars mais les hausses massives sont cantonnées aux activités qui avaient été totalement interrompues par la pandémie (transports, loisirs) et qui profitent du retour à la situation normale. L'hypothèse d'une accélération temporaire de l'inflation reste centrale.

#### Europe

Dans la zone euro, il apparaît que l'activité a mieux résisté que prévu au 1er trimestre, le PIB enregistrant une contraction de 0,3% seulement malgré les nouvelles mesures de restriction mises en place pour lutter contre la pandémie. Dans la perspective de la réouverture des économies, les enquêtes auprès des entreprises et des ménages se sont améliorées tout au long du 2e trimestre, laissant espérer un rebond de l'activité au second semestre qui devrait marquer la première étape d'un rattrapage vis-à-vis des Etats-Unis. Les indices PMI (enquêtes auprès des directeurs d'achats) et la confiance des consommateurs (enquête de la Commission européenne) sont désormais bien installés au-dessus de leur niveau pré-pandémie. L'activité s'est redressée dans le secteur manufacturier mais surtout dans les services grâce aux avancées de la vaccination qui permettent la levée progressive des restrictions sanitaires. En juin, l'indice PMI composite a atteint son plus haut niveau de 15 ans (59,9 contre 53,2 en mars) et l'enquête fait ressortir un allongement des délais de livraison ainsi qu'une hausse significative des carnets de commandes, ce qui a conduit les entreprises à créer de nombreux emplois. Du côté des ménages, les données objectives connues pour la zone euro reflètent encore les effets du confinement/déconfinement : les ventes au détail ont reculé de 3,9% en avril et rebondi de 4,6% en mai. La production industrielle a progressé pour le deuxième mois consécutif grâce à la demande en provenance de l'étranger, en particulier pour les biens d'équipement. Au-delà de la prise en compte des chiffres élevés enregistrés depuis le début de l'année (2,0% en glissement annuel en mai contre -0,3% en décembre), les prévisions d'inflation après 2021 publiées par la Banque centrale européenne (1,4% pour l'inflation et l'inflation sous-jacente en 2023) sont nettement inférieures à l'objectif de 2%. Au Royaume-Uni, la réouverture des commerces et des diverses activités de services a pu se faire conformément au calendrier fixé par le gouvernement mis à part pour la dernière étape qui a dû être repoussée en raison de l'émergence du variant Delta.

#### Japon

La contraction du PIB au 1er trimestre (-3,9% en rythme annualisé) s'est révélée un peu moins importante qu'en première estimation mais la composition n'est pas très favorable et les données objectives disponibles pour le 2e trimestre ont été largement inférieures aux attentes. La production industrielle a baissé de près de 6% en mai et, après leur recul de 4,6% en avril, les ventes au détail ne sont pas parvenues à se redresser (-0,4% en mai). En juin, l'enquête auprès des directeurs d'achats (indice PMI) s'est légèrement dégradée, l'indice composite ne parvenant pas à repasser au-dessus de 50 en raison des difficultés persistantes dans les services alors que l'état d'urgence sanitaire a dû être prolongé une partie du mois. La situation sanitaire est restée longtemps incertaine. La campagne de vaccination a mis du temps à démarrer et, à fin juin, seulement 12% de la population totale était complètement vaccinée alors que, comme bon nombre de pays asiatiques, le Japon a connu une nouvelle vague de contaminations en mai. L'inflation sous-jacente (hors produits frais) est ressortie à 0,1% en glissement annuel en mai, le premier chiffre positif depuis mars 2020.

### Marchés émergents

En Chine, la croissance de 18,3% du PIB au 1er trimestre (glissement annuel) constitue une nette accélération par rapport au trimestre précédent (6,5%) mais masque un certain fléchissement de la croissance sous-jacente. En effet, la comparaison par rapport au début de 2020, marqué par le grand confinement, est forcément flatteuse. Les données disponibles pour avril et mai ont confirmé que la consommation reste en retrait par rapport à la production, toujours soutenue par une solide demande en provenance de l'étranger. Plus généralement, les exportations des grandes économies émergentes restent dynamiques et de premiers signes encourageants permettent d'espérer que les goulets d'étranglement vont bientôt se normaliser, ce qui devrait soutenir la production. Toutefois, alors que le taux de vaccination reste encore modeste, les mesures de distanciation sociale et les restrictions des déplacements instaurées pour contrôler l'épidémie pèsent fortement sur des économies où le recours au télétravail est nettement moins facile que dans les grandes économies développées. Cet élément est d'autant plus à surveiller qu'il apparaît clairement que la remontée du nombre de contaminations dues au variant Delta se fait dans les populations jeunes et peu vaccinées, c'est-à-dire précisément des caractéristiques que l'on retrouve dans bon nombre de pays émergents.

### Politique monétaire

En mars 2020, comme la plupart des banques centrales à travers le monde, la Réserve fédérale américaine (Fed) a mis en place des mesures d'urgence face à la pandémie pour assurer un fonctionnement fluide des marchés financiers. La dernière réunion du FOMC (Federal Open Market Committee) de 2020 a conclu que le taux objectif des fonds fédéraux devrait rester pendant plusieurs années dans la fourchette 0% - 0,25% en vigueur depuis mars 2020 malgré l'amélioration des perspectives économiques. En décembre, la Fed a également précisé que les achats d'actifs se poursuivront au rythme actuel de 120 milliards de dollars par mois « jusqu'à ce que des progrès supplémentaires substantiels aient été accomplis vers les objectifs de plein emploi et de stabilité des prix ». Dès le début de 2021, face à l'accélération de la croissance (à 6,4% en rythme annualisé au 1er trimestre après 4,3% au 4e trimestre 2020) et à de solides créations d'emploi, la principale tâche de Jerome Powell a été de limiter les anticipations de resserrement de la politique monétaire. Le Président de la Fed a précisé que la diminution du montant des achats de titres (tapering) serait progressive et annoncée « bien en amont ». Cependant, alors que l'accélération de la campagne de vaccination a permis la reprise des activités interrompues par la pandémie, certains observateurs se sont inquiétés d'un risque de surchauffe de l'économie et ont mis en cause la pertinence des plans budgétaires massifs. Dans ce contexte, les conclusions de la réunion de juin ont suscité de nombreuses interrogations et amené les investisseurs à conclure que la Fed allait relever plus tôt que prévu ses taux directeurs. Les investisseurs ont en effet dû réviser leur analyse du ciblage flexible de l'inflation moyenne instauré à l'automne 2020. La Fed a revu à la hausse sa prévision de croissance du PIB en 2021 de 6,5% à 7,0% et, en indiquant que l'inflation sous-jacente passerait de 3,0% en 2021 à 2,1% en 2022 et 2023, elle confirme son scénario d'une accélération « transitoire » de l'inflation mais l'attention des investisseurs a été retenue par les indications données sur le niveau des taux directeurs jugés « appropriés » (dot plot). Le niveau médian pour le taux des fonds fédéraux fait désormais ressortir deux hausses en 2023. Ce resserrement n'apparaissait pas dans le dot plot de mars mais était déjà reflété par les marchés. Des commentaires de plusieurs membres du FOMC dans les jours qui ont suivi la réunion ont renforcé l'hypothèse d'un tournant moins accommodant de la politique monétaire. Jerome Powell a confirmé en juin que les discussions à propos du tapering avaient commencé.

Comme partout dans le monde, les principales décisions de politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) ont été prises dans l'urgence en mars 2020 pour éviter un dysfonctionnement des marchés et limiter les conséquences de l'effondrement de l'activité dû à la pandémie. L'élément le plus emblématique est la création d'un programme d'urgence d'achats de titres à hauteur de 750 milliards d'euros (PEPP pour Pandemic emergency purchase programme), annoncé le 18 mars, rapidement mis en œuvre et dont l'enveloppe a été augmentée à deux reprises. Elle a été portée à 1850 milliards le 10 décembre avec une prolongation des achats jusqu'en mars 2022 au moins. La BCE a choisi de ne pas modifier ses taux directeurs qui étaient déjà bas (0,00% pour les opérations principales de refinancement, 0,25% pour la facilité de prêt marginal et -0,50% pour la facilité de dépôt). La BCE s'engage à maintenir des « conditions financières favorables » mais n'a pas défini quantitativement les indicateurs utilisés et a suscité ainsi de nombreuses questions. Le 11 mars, la BCE a finalement annoncé que « le rythme des achats au titre du PEPP sera nettement augmenté au cours du trimestre à venir par rapport aux premiers mois de l'année ». En avril, Christine Lagarde a indiqué que la question de la sortie progressive du PEPP était prématurée et que la politique monétaire de la BCE n'allait pas évoluer de concert avec celle de la Fed. Toutefois, de nombreux commentaires ont laissé l'impression d'un Conseil des gouverneurs divisé sur la conduite à tenir alors que les signes de reprise se multiplient et que l'inflation accélère. En juin, la BCE s'est déclarée « plus optimiste qu'il y a trois mois », a revu à la hausse ses prévisions de PIB pour 2021 et 2022 et a qualifié « d'équilibrés » les risques sur la croissance. Face aux anticipations d'un ralentissement des achats de titres, Christine Lagarde a réaffirmé que la reprise doit être ferme et durable avant d'envisager la fin de l'aide d'urgence de la BCE.

### Marchés des changes

Après avoir dépassé 1,23 le 6 janvier, la parité EUR/USD est repartie à la baisse pour, à l'issue d'une évolution heurtée, terminer le 1er trimestre à 1,1737 (-4,0% en 3 mois). Plusieurs facteurs expliquent cette appréciation du dollar début 2021. Pour commencer, l'insistance de la BCE à rappeler sa vigilance face à l'appréciation de l'euro a pu freiner les ardeurs des opérateurs après une hausse de 8,9% de l'euro au second semestre 2020. L'hypothèse d'une baisse supplémentaire du taux de dépôt a même été évoquée par certains membres du Conseil des Gouverneurs. En outre, compte tenu des solides enquêtes d'activité et de la relance budgétaire massive orchestrée par l'administration Biden, l'écart de croissance entre les Etats-Unis et la zone euro apparaît de plus en plus clairement favorable au dollar. Au 2e trimestre, la devise américaine a essentiellement évolué au gré des anticipations sur la politique monétaire de la Fed. Dans un premier temps, la parité s'est inscrite sur une tendance haussière début avril qui l'a ramenée fin mai au-dessus de 1,22, au niveau qui prévalait fin 2020. Des déclarations de la BCE rappelant qu'une appréciation significative de l'euro est de nature à limiter la hausse de l'inflation vers l'objectif ont interrompu ce mouvement. Au cours de la première quinzaine de juin, la parité évoluait sans direction au-dessus de 1,21 avant que les conclusions de la réunion du comité de politique monétaire de la Fed du 16 juin, jugées moins accommodantes que prévu, ne la renvoient brusquement sous 1,19, au plus bas depuis la mi-avril. Elle a ensuite varié dans un intervalle étroit pour terminer à 1,1856, soit une hausse de 3,1% du dollar face à l'euro en six mois.

La parité USD/JPY a connu une évolution heurtée qui se solde par une modeste variation au 2e trimestre (+0,4% à 110,98 fin juin). La tendance haussière de la parité, qui l'avait amenée de 103,20 fin 2020 à plus de 111 début avril (+7,2% au 1er trimestre), s'est brusquement interrompue pour laisser place à des variations dans un intervalle assez large (107 – 111). Depuis le début de l'année, la devise japonaise a perdu 7% face au dollar. Cette baisse du yen s'explique par des indicateurs économiques moins bien orientés que dans les autres grandes économies industrialisées et une situation sanitaire longtemps indécise qui a conduit les autorités à réinstaurer l'état d'urgence dans plusieurs régions. La campagne de vaccination a mis du temps à démarrer et, comme bon nombre de pays asiatiques, le Japon a connu une nouvelle vague de contaminations. La Banque du Japon (BoJ) a décidé le 18 juin de prolonger de six mois ses mécanismes exceptionnels de prêts aux entreprises, destinés en particulier à soutenir le financement des PME. Elle n'a modifié ni son taux directeur ni son objectif pour le rendement du JGB à 10 ans.

### Marchés obligataires

Au 1er trimestre 2021, la dégradation des obligations gouvernementales s'est affirmée et a ramené le rendement du T-note américain à 10 ans à 1,74% le 31 mars (+83 pb en trois mois). Ces niveaux, qui n'avaient plus été traités depuis janvier 2020, reflètent les perspectives de voir l'économie américaine connaître une forte reprise, voire une surchauffe, sous l'effet de l'accumulation d'ambitieux plans de relance budgétaire pour accompagner le redémarrage de l'activité et assurer le retour rapide au plein emploi. Au 2e trimestre, les variations des obligations gouvernementales ont été heurtées et la détente du rendement du T-note américain à 10 ans (-27 pb à 1,47% fin juin) reflète imparfaitement les préoccupations des investisseurs. Le 2e trimestre peut être divisé en deux : une évolution autour de 1,65% jusqu'à début juin suivie d'une tendance baissière heurtée. Durant la première phase, le thème de l'accélération de l'inflation a été le principal facteur explicatif. Les mouvements observés sur les taux dans la seconde moitié du trimestre ont été erratiques et difficiles à interpréter même si des facteurs de marché (comme des débouchements de positions vendeuses) peuvent expliquer leur rapidité. L'hypothèse d'une Fed moins disposée à tolérer une accélération de l'inflation s'est traduite par un aplatissement de la courbe alors que la pentification était le thème dominant depuis le début de l'année. En six mois, le rendement du T-note à 10 ans s'est tendu de 55 pb tandis que l'écart avec le taux à 2 ans est passé de 80 pb fin 2020 à plus de 150 pb en mai avant de revenir vers 120 pb fin juin.

Alors qu'il était retombé à -0,57% fin 2020, le rendement du Bund allemand à 10 ans s'est tendu début 2021 dans le sillage des taux longs américains pour atteindre -0,23% le 25 février, au plus haut depuis la mi-janvier 2020. Par la suite, le mouvement s'est inversé et le taux allemand à 10 ans termine le 1er trimestre à -0,29%, soit une tension de 28 pb en trois mois alors que la zone euro était confrontée à une nouvelle vague de l'épidémie qui retarde la reprise de l'économie. La tension est bien moindre que celle observée aux Etats-Unis, ce qui reflète logiquement une situation économique nettement plus solide de l'autre côté de l'Atlantique. Au 2e trimestre, le rendement du Bund allemand à 10 ans a, dans un premier temps, connu une nette tension qui l'a ramené au-dessus de -0,10% en séance le 19 mai. La remontée du taux s'est accélérée au cours de la première quinzaine de mai. Elle reflète d'une part les inquiétudes inflationnistes et l'amélioration des enquêtes d'activité. D'autre part, même si les adjudications du trimestre ont été bien absorbées (en particulier les émissions obligataires de la Commission européenne en juin pour financer le plan Next Generation EU), plusieurs gouvernements ont indiqué que leurs besoins de financement seraient plus importants que prévu. Enfin certains investisseurs ont imaginé que le rythme des achats de titres dans le cadre du PEPP (Pandemic emergency purchase programme) pourrait être ralenti. En six mois, le taux allemand à 10 ans s'est tendu de 36 pb.

### Marchés des actions

Au 1er trimestre 2021, les actions mondiales ont connu des variations heurtées qui se soldent par une progression de 4,2% de l'indice MSCI AC World. Des événements très spécifiques et ponctuels ont été à l'origine d'un pic de volatilité en janvier. Au-delà de ces facteurs particuliers, le comportement des actions montre que le scénario de reflation, à l'origine du net rebond fin 2020, a été en partie révisé. Dans un premier temps, les espoirs accrus de voir le retour à une vie normale courant 2021 grâce à la vaccination de masse ont soutenu les actifs risqués. Cet aspect n'a pas été remis en cause par les nouvelles préoccupations sur la pandémie et la confirmation d'une 3e vague, en particulier en Europe continentale où des problèmes logistiques ont retardé l'administration des vaccins. Par la suite, et alors que les indicateurs économiques montraient des signes de nette amélioration de l'activité mondiale, les investisseurs se sont inquiétés des risques inflationnistes associés à une éventuelle surchauffe de l'économie américaine et de la remontée des taux longs qui en résulte.

Les actions mondiales ont enregistré une progression appréciable au 2e trimestre (+6,9% pour l'indice MSCI AC World en dollars) et au 1er semestre (+11,4%) mais les nouveaux records établis ne parviennent pas à masquer tout à fait une évolution hésitante. D'un côté, les investisseurs ont salué les éléments très positifs sur les plans macro et microéconomiques liés au succès des campagnes de vaccination (affirmation de la reprise économique aux États-Unis, signes de plus en plus manifestes d'une amélioration conjoncturelle en Europe, résultats des entreprises supérieurs aux attentes, optimisme sur les perspectives bénéficiaires). De l'autre, ils ont été confrontés à des facteurs plus inquiétants du point de vue économique comme sanitaire : pressions haussières sur les prix, dramatique flambée de l'épidémie en Inde en début de trimestre, circulation importante du variant Delta du virus en juin. L'importante hausse du nombre de contaminations dans plusieurs pays (Royaume-Uni, Australie, Israël, Portugal, ...) a rappelé que le combat contre l'épidémie de Covid-19 n'était peut-être pas tout à fait terminé si bien qu'une certaine fébrilité a persisté autour du risque sanitaire. Les variations erratiques des taux longs au cours du semestre et l'émergence du variant Delta dans des régions qui avaient été jusqu'alors plutôt épargnées expliquent largement la sous-performance des actions émergentes (+6,5% en six mois pour l'indice MSCI Emerging en dollars).

Au sein des grands marchés développés, les performances reflètent les perspectives économiques et la perception d'un risque sanitaire plus ou moins important selon les régions. Les actions américaines ont été particulièrement soutenues par les annonces du Président Biden de deux plans de relance à moyen terme (infrastructures, éducation, ...). L'indice S&P 500 a terminé le semestre sur un nouveau record de clôture et une hausse de 14,4%. Dans la zone euro, le facteur déterminant a été la nette amélioration des enquêtes d'activité au 2e trimestre alors que la situation sanitaire laissait espérer la réouverture des économies et un rattrapage conjoncturel. L'indice Eurostoxx 50 a ainsi progressé de 14,4% en six mois. Les indices japonais ont sous-performé avec une hausse semestrielle de 4,9% de l'indice Nikkei 225. Les variations ci-dessus sont celles des indices en devises locales hors dividendes réinvestis.

**Événement significatif : COVID-19**

Depuis fin 2019, l'épidémie de COVID-19 a entraîné une crise sanitaire et économique sans précédent à l'échelle mondiale. Le Conseil continue de suivre les efforts déployés par les gouvernements pour contenir la propagation du virus, notamment au travers des campagnes de vaccination, et soutenir la reprise économique. Le Conseil surveille en outre l'impact économique de la pandémie sur les sociétés représentées dans le portefeuille du Fonds.

## 2.4. Objectif du Fonds

L'objectif du fonds est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant dans tous les types de classes d'actif (actions, obligations, parts d'organismes de placement collectif, instruments du marché monétaire et liquidités), sans limite géographique ou sectorielle, dans le respect des modalités relatives aux fonds d'épargne-pension. La partie investie en actions sera toujours supérieure à la partie investie dans les autres classes d'actifs. La composition des avoirs du fonds respectera les modalités relatives aux fonds d'épargne-pension, afin de permettre aux participants de bénéficier des avantages fiscaux qui y sont prévus.

## 2.5. Politique de placement du Fonds

BNP Paribas B Pension Sustainable Growth investira principalement en actions d'entreprises mondiales et, dans une moindre mesure, en obligations et autres titres de créances libellés en devises diverses. A titre accessoire, le Fonds peut procéder à d'autres investissements. En ce qui concerne les actions, il sera tenu compte de l'importance économique, de la capitalisation boursière des différents secteurs et des perspectives et situations spécifiques des valeurs individuelles. En ce qui concerne les obligations, la composition du portefeuille est établie en tenant compte des prévisions de taux qui conduisent à la diminution ou à l'allongement de la durée de vie résiduelle des obligations du portefeuille.

Le fonds est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 45.5% MSCI EMU (NR) + 14% MSCI Europe Small Cap (NR) + 10.5% MSCI World ex-EMU (NR) + 22.5% Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Treasury 500MM 1-10Y (RI) + 7.5% Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Corporate 500MM EEA (RI) -- (EUR). Cet indice sert à des fins de comparaison de performance. Il n'est pas adapté aux caractéristiques environnementales et sociales.

Ce fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales en accordant une attention particulière aux questions sociales, environnementales et de gouvernance, par l'application d'exclusions et par l'intégration ESG, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Ce fonds applique les exclusions suivantes :

- Les activités très nuisibles sont exclues (l'industrie de l'armement, du tabac, du charbon, du pétrole et gaz non conventionnels)\* ;
- L'exclusion de certaines entreprises au sein de secteurs sensibles (par exemple l'huile de palme, le nucléaire, l'amiante)\* ;
- L'exclusion des sociétés ne respectant pas le Pacte Mondial des Nations Unies et les Principes Directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales\* .

\* La politique d'exclusion sectorielle détaillée de BNPP AM est disponible sur le site <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/en-tant-quinvestisseur/> dans le document « Responsible Business Conduct Policy », point B.

Le fonds peut également investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des OPCVM ou OPC Ceux-ci devront avoir obtenu le label de durabilité Febelfin pour les produits financiers durables, ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six mois après la date d'achat. Dans le cas de la non-obtention du label dans les six mois après la date d'achat, ou de la perte du label pour un fonds sous-jacent, ce dernier devra être revendu dans les plus brefs délais et au plus tard dans les 10 jours. Pour plus d'informations sur ce label, voir le lexique dans la partie générale du prospectus et <https://www.towardssustainability.be/fr>

Dans le processus d'investissement, une intégration ESG est réalisée. Elle consiste à analyser l'ensemble des émetteurs sur des critères non financiers tels que (liste non exhaustive) :

- Environnement : promotion de l'efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, économie des ressources naturelles, traitement des déchets.
- Social : respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs, gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, politique de formation et de rémunération, taux de rotation, suivi de carrière, résultat PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves).
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale, respect du droit des actionnaires minoritaires, séparation des fonctions de direction et de contrôle, lutte contre la corruption, liberté de la presse, rémunération des dirigeants.

Les meilleurs scores ESG sont privilégiés, afin d'avoir un meilleur score ESG que l'univers d'investissement (surpondération des meilleurs scores et sous-pondération des moins bons) mais sans sélectionner les meilleurs scores absolus (pas d'approche best-in class).

Une révision de la totalité du portefeuille et du respect du contrôle des critères durables des actifs est prévue au moins une fois par an. Dans l'éventualité où les critères ci-dessus ne seraient plus respectés, le gestionnaire ajustera la composition du portefeuille, dans le meilleur intérêt des actionnaires. Après couverture, l'exposition du fonds aux devises autres que l'euro ne peut excéder 20%.

**Catégories d'actifs autorisés** : valeurs mobilières, parts d'organismes de placement collectif, dépôts auprès d'un établissement de crédit, instruments financiers dérivés, instruments du marché monétaire, liquidités.

**Opérations sur instruments financiers dérivés autorisés** : le Fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés (currency forwards) uniquement à titre de couverture. Ces instruments financiers dérivés ne font pas l'objet d'une analyse ESG.

**Garanties financières reçues dans le cadre des opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :**

Pour assurer la bonne fin de ces opérations, la contrepartie délivrera à l'OPC une garantie financière répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 et des Orientations de l'ESMA sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM intégrées par la circulaire FSMA\_2013\_03, et dont la valeur sera à tout moment supérieure à la valeur des titres engagés dans des opérations de financement sur titres ou de la transaction de gré à gré sur un instrument financier dérivé. Afin de se prémunir d'un défaut d'une contrepartie, les opérations peuvent donner lieu à la remise de titres et/ou d'espèces en garantie. L'éligibilité de ces titres est définie conformément à des contraintes d'investissement et selon une procédure de décote définie par les départements des risques de la société de gestion. Les titres reçus doivent être très liquides ce qui signifie cessibles rapidement sur le marché, normalement endéans un jour ouvré. Les titres reçus d'un même émetteur ne peuvent pas dépasser 20% de l'actif net (sauf exception prévue dans le tableau). Les titres reçus en garantie doivent être émis par une entité indépendante de la contrepartie, la performance de l'entité émettrice n'est pas attendue de montrer une corrélation élevée avec celle de la contrepartie.

<b>Actifs</b>
Espèces (EUR, USD et GBP ou la devise de référence du compartiment)
Instruments de taux
Titres d'états émis par un état des Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Titres supranationaux et titres émis par des « Agenciers » (organisations fondées par un ou plusieurs états)
Titres d'états émis par un état des Autres Pays, acceptés par la Société de Gestion
Actions émises par une entreprise dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Obligations convertibles émises par une entreprise dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Parts ou actions d'OPCVM monétaires conformes aux normes européennes(1)
Certificats de dépôts émis par des entreprises dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE et Autres Pays chaque fois acceptés par la Société de Gestion.
Indices Acceptés par la Société de Gestion & actions liées
Titrisations(2)

(1) Uniquement les OPCVM gérés par les sociétés du Groupe BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

(2) Instruments financiers permettant à des établissements financiers de transformer les créances qu'ils détiennent sur des entreprises ou des particuliers en titres négociables. L'acceptation d'une titrisation comme garantie financière est toujours sous réserve de l'accord du département Risques de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

L'éligibilité et le pourcentage des titres listés ci-dessus sont définis conformément à des contraintes d'investissement fixées par le département Risques de la Société de Gestion, avec l'intention d'assurer un profil de risque assez défensif. La procédure de décote est également définie par le département Risques de la Société de Gestion, et sert à assurer le portefeuille de garanties financières contre des évolutions négatives de sa valeur.

Les contraintes actuelles définie par le département Risques, et révisables en cas d'évolution conjoncturelles et/ou de nouvelles propositions du département Risques, ont les caractéristiques suivantes :

- Le portefeuille de garanties financières doit respecter l'ensemble des règles de diversification prévues à l'article 62 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012 ainsi que les orientations de l'ESMA sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM intégrées par la circulaire FSMA\_2013\_03. Des limites par titre et par émetteur sont en place.
- Par classe d'actifs des instruments de taux, un rating minimal auquel chaque titre doit répondre est défini, selon le niveau de risque que la classe d'actifs révèle. Le rating est une notation établie par des agences spécialisées dans la matière. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut, c'est-à-dire de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital. Plus la notation est élevée (AAA), plus ce risque est faible. Plus la notation est basse (jusqu'à D), plus ce risque est élevé.
- Par classe d'actifs, le maximum de titres de cette classe accepté comme garantie financière est défini. Ce maximum sera plus bas pour des classes d'actifs considérées comme plus risquées, et vice versa
- La valeur de l'ensemble des garanties financières est définie sur base journalière – en déterminant la valeur, une décote est appliquée selon la classe d'actifs. Le niveau de décote sera plus élevé pour les classes d'actifs considérées comme plus risquées, et vice versa. Des haircuts appropriés sont en place, en fonction de la qualité de crédit de l'émetteur et de l'échéance des titres reçus.
- Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage et sont conservées sur un compte ségrégué auprès du dépositaire ;
- Les garanties financières reçues en espèces, qui sont conservées sur un compte ségrégué auprès du dépositaire, doivent uniquement être :
  - placées en dépôt auprès d'un établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'OCDE ou un Etat tiers ayant des règles prudentielles équivalentes ;
  - investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
  - utilisées aux fins de transactions de prise en pension, à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPCVM puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
  - investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme tels que définis dans les orientations pour une définition commune des organismes de placement collectif monétaires européens.

**Opérations de financement sur titres:** le Fonds ne s'engagera pas dans des opérations de financement sur titres comme des prêts ou des emprunts de titres, des opérations de pension ou des opérations d'achat-revente ou de vente-rachat, des opérations de prêt avec appel de marge ou des contrats d'échange de performance global.

**Caractéristiques des obligations et des titres de créances :** les obligations et les titres de créances dans lesquels le Fonds investit sont émis par tous types d'émetteurs : États, collectivités publiques territoriales, organismes publics internationaux, sociétés privées, .... La durée est généralement en ligne avec le marché ; le gestionnaire a cependant la faculté de s'en écarter en fonction de son opinion sur l'évolution future des taux. La grande majorité des obligations ont au moins un rating « investment grade ».

Les obligations « investment grade » correspondent aux obligations émises par les emprunteurs qui reçoivent une certaine notation selon une convention de marché. Cette note va de AAA à BBB selon l'échelle de Standard & Poor's ou notes équivalentes d'autres agences de notation. Elles s'opposent aux « non investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » qui, bien plus risquées, reçoivent une note allant de BB+ à D selon la même échelle de Standard & Poor's. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut, c'est-à-dire de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital. Plus la notation est élevée (AAA), plus ce risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus ce risque est élevé.

**Aspects sociaux, éthiques et environnementaux :** les sociétés dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnelles, de sous-munitions ou de munitions internes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel sont bannies des listes d'investissement.

## 2.6. Politique suivie pendant l'exercice

Au cours du premier semestre, nous sommes restés positifs sur l'évolution des marchés financiers dans un contexte économique favorable caractérisé par des perspectives de reprise économique et le déploiement réussi de vaccins. Malgré quelques difficultés logistiques au début de la vaccination et les préoccupations liées à la pandémie, le rebond s'est poursuivi avec des signes d'amélioration visibles de l'activité économique. Par conséquent, dans le secteur des actions, nous sommes restés optimistes et avons maintenu notre exposition longue sur fond d'une solide saison de bénéfices et d'une dynamique de réouverture. En ce qui concerne le secteur obligataire, grâce à des politiques monétaires toujours très accommodantes, ainsi qu'à l'effet d'une relance budgétaire massive et de perspectives de croissance, les rendements des obligations d'État ont augmenté par rapport à leurs faibles niveaux durant la pandémie. Les marchés sont devenus plus prudents face au débat autour de la stimulation excessive de l'économie et des risques d'inflation qui y sont associés. Ces inquiétudes ont poussé les rendements à la hausse et ont entraîné de nouvelles baisses du cours des obligations. Nous avons maintenu notre position courte sur les obligations d'État de la zone euro compte tenu des nouvelles perspectives de reprise et de hausse des rendements.

Dans la composition des actifs, sous la rubrique « autres valeurs mobilières », les informations suivantes sont reprises :

- « FRN ». Il s'agit d'un « Floating Rate Note », une obligation avec un taux d'intérêt qui peut varier.
- « VVPR ». Ceci est une abréviation de « Verlaagde Voorheffing/Précompte Réduit ». Il s'agit d'un instrument financier d'un émetteur belge, qui donne droit à un précompte réduit lors de l'encaissement du dividende de l'action correspondant.

## 2.7. Politique future

Au cours des prochains mois, les perspectives restent favorables en ce qui concerne les actifs à risque, dans la mesure où les indicateurs économiques continuent de s'améliorer et où les politiques restent très accommodantes. À court terme, les principaux risques sont une nouvelle vague de COVID-19 causée par des variants ainsi que des inquiétudes concernant une accélération de l'inflation.

## 2.8. Profil de risque et de rendement

5 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas « sans aucun risque » mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 6.

## 3. BILAN

	Au 30.06.21 (en EUR)	Au 30.06.20 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>736.274.538,00</b>	<b>588.219.921,35</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>719.296.174,59</b>	<b>559.797.653,16</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	134.076.836,01	134.528.434,72
B. Instruments du marché monétaire	17.583.718,83	6.173.383,55
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	531.173.694,79	398.684.521,16
E. OPC à nombre variable de parts	36.461.924,96	20.312.905,34
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)		98.408,39
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-2.066.089,07</b>	<b>-923.989,39</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	8.319.396,54	907.498,12
b. Avoirs fiscaux	499.394,99	415.100,74
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-9.695.465,19	-2.245.990,31
c. Emprunts (-)	-1.189.415,41	-597,94
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>19.526.368,28</b>	<b>29.497.024,90</b>
A. Avoirs bancaires à vue	19.526.368,28	29.497.024,90
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-481.915,80</b>	<b>-150.767,32</b>
B. Produits acquis	552.507,96	691.422,31
C. Charges à imputer (-)	-1.034.423,76	-842.189,63
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>736.274.538,00</b>	<b>588.219.921,35</b>
A. Capital	675.436.146,89	628.789.914,39
B. Participations au résultat	681.416,32	-2.079.329,59
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	60.156.974,79	-38.490.663,45
<b>SECTION 2 : POSTES HORS BILAN</b>		
<b>III. Montants notionnels des contrats à terme (+)</b>		<b>29.332.680,43</b>
A. Contrats à terme achetés		14.712.218,38
B. Contrats à terme vendus		14.620.462,05

## 4. COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.21 (en EUR)	Au 30.06.20 (en EUR)
<b>SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>57.618.757,26</b>	<b>-39.663.721,89</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-1.565.288,18	-986.492,70
B. Instruments du marché monétaire	-294,64	-2.371,60
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	57.218.013,58	-37.887.262,35
D. Autres valeurs mobilières	-16.085,76	-782,29
E. OPC à nombre variable de parts	-103.304,17	-48.048,81
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme		205.739,61
b. Autres positions et opérations de change	2.085.716,43	-944.503,75
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>7.020.049,27</b>	<b>4.892.136,96</b>
A. Dividendes	7.053.670,36	4.534.547,93
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	865.530,35	891.891,90
b. Dépôts et liquidités	2,18	204,68
C. Intérêts d'emprunts (-)	-49.390,75	-61.067,93
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-849.762,87	-473.439,62
<b>III. Autres produits</b>	<b>1.630,52</b>	<b>23.617,53</b>
B. Autres	1.630,52	23.617,53
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-4.483.462,26</b>	<b>-3.742.696,05</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-76.743,57	-92.661,52
B. Charges financières (-)	-28.305,63	-19.274,51
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-76.509,90	-97.216,65
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-3.478.557,67	-2.838.152,92
b. Gestion administrative et comptable	-271.327,56	-187.369,15
J. Taxes	-378.089,75	-343.582,92
K. Autres charges (-)	-173.928,18	-164.438,38
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>2.538.217,53</b>	<b>1.173.058,44</b>
Sous-total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>60.156.974,79</b>	<b>-38.490.663,45</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>60.156.974,79</b>	<b>-38.490.663,45</b>

## 5. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

---

### 5.1. Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

#### Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

#### Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

#### Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

#### Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est au moment de leur acquisition portée à leur prix d'achat dans les postes du bilan correspondants. Après la première évaluation, les variations de valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

#### Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats pour chaque devise.

**Evénement significatif : COVID-19**

Depuis fin 2019, l'épidémie de COVID-19 a entraîné une crise sanitaire et économique sans précédent à l'échelle mondiale. Le Conseil continue de suivre les efforts déployés par les gouvernements pour contenir la propagation du virus, notamment au travers des campagnes de vaccination, et soutenir la reprise économique. Le Conseil surveille en outre l'impact économique de la pandémie sur les sociétés représentées dans le portefeuille du Fonds.

**5.2. Taux de change**

	30.06.21		30.06.20	
1 EUR	1,4685	CAD	1,5298	CAD
	1,0962	CHF	1,0642	CHF
	7,4362	DKK	7,4532	DKK
	0,8584	GBP	0,9090	GBP
	9,2095	HKD	8,7050	HKD
	131,6230	JPY	121,1710	JPY
	10,2049	NOK	10,8350	NOK
	10,1420	SEK	10,4640	SEK
	33,0422	TWD	33,1380	TWD
	1,1859	USD	1,1232	USD

## 6. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 6.1. Composition des actifs au 30.06.21

Dénomination	Quantité au 30.06.21	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
ADP	4.247	EUR	109,85	466.532,95		0,06%	0,06%
AIR LIQUIDE SA	37.393	EUR	147,70	5.522.946,10		0,78%	0,76%
ALSTOM	97.109	EUR	42,59	4.135.872,31		0,58%	0,57%
BUREAU VERITAS SA	33.834	EUR	26,68	902.691,12		0,13%	0,12%
CAP GEMINI	14.236	EUR	162,00	2.306.232,00		0,33%	0,32%
CREDIT AGRICOLE SA	355.851	EUR	11,81	4.204.023,71		0,59%	0,58%
DANONE	48.835	EUR	59,37	2.899.333,95		0,41%	0,40%
EDENRED	37.100	EUR	48,05	1.782.655,00		0,25%	0,24%
EIFFAGE	9.556	EUR	85,80	819.904,80		0,11%	0,11%
ESSILOR INTERNATIONAL	39.834	EUR	155,64	6.199.763,76		0,87%	0,85%
FAURECIA	20.145	EUR	41,37	833.398,65		0,12%	0,11%
FNAC DARTY SA	37.386	EUR	54,25	2.028.190,50		0,28%	0,28%
FONCIERE DES REGIONS	16.452	EUR	72,12	1.186.518,24		0,16%	0,16%
GECINA SA	3.417	EUR	129,20	441.476,40		0,06%	0,06%
INTERPARFUMS SA	56.625	EUR	54,80	3.103.050,00		0,44%	0,43%
IPSEN	10.904	EUR	87,72	956.498,88		0,13%	0,13%
KORIAN	85.967	EUR	31,14	2.677.012,38		0,38%	0,37%
LECTRA	69.644	EUR	31,90	2.221.643,60		0,32%	0,31%
LISI	43.223	EUR	27,55	1.190.793,65		0,17%	0,16%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	17.366	EUR	661,30	11.484.135,80		1,61%	1,57%
MICHELIN (CGDE)-B	41.516	EUR	134,50	5.583.902,00		0,79%	0,77%
NEOEN SA	18.235	EUR	37,88	690.741,80		0,10%	0,09%
ORPEA	21.262	EUR	107,25	2.280.349,50		0,33%	0,32%
PERNOD-RICARD SA	22.937	EUR	187,20	4.293.806,40		0,61%	0,59%
PLASTIC OMNIUM	68.538	EUR	26,34	1.805.290,92		0,25%	0,25%
REXEL SA	31.488	EUR	17,64	555.448,32		0,08%	0,08%
SANOFI	83.618	EUR	88,36	7.388.486,48		1,04%	1,01%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	49.852	EUR	132,68	6.614.363,36		0,93%	0,91%
SCOR SE	29.382	EUR	26,82	788.025,24		0,11%	0,11%
SEB SA	9.207	EUR	152,40	1.403.146,80		0,20%	0,19%
SODEXO	10.453	EUR	78,70	822.651,10		0,11%	0,11%
SOLUTIONS 30 SE	89.896	EUR	5,83	524.093,68		0,07%	0,07%
SOPRA STERIA GROUP	19.407	EUR	162,20	3.147.815,40		0,45%	0,44%
SPIE SA - W/I	155.745	EUR	19,40	3.021.453,00		0,43%	0,42%
TELEPERFORMANCE	11.761	EUR	342,30	4.025.790,30		0,57%	0,56%
VIRBAC SA	9.975	EUR	289,00	2.882.775,00		0,41%	0,40%
VIVENDI	192.355	EUR	28,33	5.449.417,15		0,77%	0,75%
<b>France</b>				<b>106.640.230,25</b>		<b>15,03%</b>	<b>14,66%</b>
ACCENTIS	145.539	EUR	0,05	7.786,34		0,00%	0,00%
ACKERMANS & VAN HAAREN	7.224	EUR	142,40	1.028.697,60		0,14%	0,14%
AEDIFICA	35.310	EUR	111,30	3.930.003,00		0,56%	0,54%
AGEAS	91.558	EUR	46,80	4.284.914,40		0,61%	0,59%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	229.627	EUR	60,81	13.963.617,89		1,95%	1,91%
ASCENCIO	3.990	EUR	48,15	192.118,50		0,03%	0,03%
ASIT BIOTECH SA	12.917	EUR	0,32	4.094,69		0,00%	0,00%
BALTA GROUP NV	103.185	EUR	2,90	299.236,50		0,04%	0,04%
BEFIMMO S.C.A.	8.702	EUR	33,50	291.517,00		0,04%	0,04%
BEKAERT NV	10.026	EUR	37,58	376.777,08		0,05%	0,05%
BIOCARTIS NV-W/I	40.831	EUR	4,08	166.386,33		0,02%	0,02%
CELYAD	7.320	EUR	4,42	32.354,40		0,00%	0,00%
CFE	8.031	EUR	88,00	706.728,00		0,10%	0,10%
COFINIMMO	4.527	EUR	128,40	581.266,80		0,08%	0,08%
DECEUNINCK NV	109.483	EUR	2,95	322.974,85		0,04%	0,04%
DIETEREN SA/NV	24.139	EUR	102,00	2.462.178,00		0,35%	0,34%
ECONOCOM GROUP	166.490	EUR	3,20	532.768,00		0,07%	0,07%
ELIA SYSTEM OPERATOR SA/NV	27.704	EUR	89,00	2.465.656,00		0,35%	0,34%
EURONAV SA	77.051	EUR	7,84	604.079,84		0,08%	0,08%
EXMAR NV	18.723	EUR	3,89	72.832,47		0,01%	0,01%
FAGRON NV	170.556	EUR	18,83	3.211.569,48		0,46%	0,45%
FLUXYS - NEW	7.268	EUR	32,40	235.483,20		0,03%	0,03%
GALAPAGOS NV	9.463	EUR	58,48	553.396,24		0,08%	0,08%
GREENYARD FOODS	867	EUR	9,69	8.401,23		0,00%	0,00%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH**

Dénomination	Quantité au 30.06.21	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
GRUPE BRUXELLES LAMBERT SA	18.335	EUR	94,34	1.729.723,90		0,24%	0,23%
INCLUSIO SA	15.847	EUR	21,50	340.710,50		0,05%	0,05%
ION BEAM APPLICATIONS	47.935	EUR	16,66	798.597,10		0,11%	0,11%
KBC GROEP NV	123.036	EUR	64,30	7.911.214,80		1,11%	1,08%
KINEPOLIS	80.377	EUR	45,52	3.658.761,04		0,52%	0,51%
LOTUS BAKERIES	1.182	EUR	4.770,00	5.638.140,00		0,79%	0,78%
MDX HEALTH	159.902	EUR	1,34	215.068,19		0,03%	0,03%
MELEXIS NV	28.184	EUR	87,55	2.467.509,20		0,35%	0,35%
MITHRA PHARMACEUTICALS-W/I	47.131	EUR	23,75	1.119.361,25		0,16%	0,15%
MONTEA	11.262	EUR	99,20	1.117.190,40		0,16%	0,15%
NYXOAH SA	67.588	EUR	25,40	1.716.735,20		0,24%	0,23%
ONTEX GROUP NV - W/I	54.193	EUR	10,50	569.026,50		0,08%	0,08%
PROXIMUS	83.552	EUR	16,29	1.361.062,08		0,19%	0,18%
QRF COMM VA	7.192	EUR	12,15	87.382,80		0,01%	0,01%
RECTICEL	151.834	EUR	14,20	2.156.042,80		0,30%	0,30%
RETAIL ESTATES	12.661	EUR	68,50	867.278,50		0,12%	0,12%
SHURGARD SELF STORAGE SA	42.619	EUR	40,70	1.734.593,30		0,24%	0,24%
SOFINA	1.338	EUR	363,80	486.764,40		0,07%	0,07%
SOLVAY SA	21.918	EUR	107,20	2.349.609,60		0,34%	0,33%
TELENET GROUP HOLDING NV	42.580	EUR	31,74	1.351.489,20		0,19%	0,18%
TESSENDERLO GROUP	26.993	EUR	35,60	960.950,80		0,13%	0,13%
THROMBOGENICS NV	19.184	EUR	2,50	47.960,00		0,01%	0,01%
UCB SA	41.730	EUR	88,16	3.678.916,80		0,52%	0,51%
UMICORE	75.785	EUR	51,50	3.902.927,50		0,55%	0,54%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	245.977	EUR	32,20	7.920.459,40		1,11%	1,09%
WERELDHAVE BELGIUM	1.071	EUR	48,75	52.211,25		0,01%	0,01%
XIOR STUDENT HOUSING NV	112.856	EUR	50,80	5.733.084,80		0,81%	0,79%
<b>Belgique</b>				<b>96.307.609,15</b>		<b>13,53%</b>	<b>13,24%</b>
ADIDAS AG	14.177	EUR	313,90	4.450.160,30		0,63%	0,61%
AIXTRON SE	112.431	EUR	22,85	2.569.048,35		0,37%	0,36%
ALSTRIA OFFICE REIT-AG	201.791	EUR	15,59	3.145.921,69		0,45%	0,44%
AMADEUS FIRE AG	13.963	EUR	154,20	2.153.094,60		0,30%	0,30%
BECHTLE AG	6.450	EUR	156,65	1.010.392,50		0,14%	0,14%
CANCOM SE	52.858	EUR	51,00	2.695.758,00		0,38%	0,38%
COVESTRO AG	37.676	EUR	54,46	2.051.834,96		0,29%	0,28%
DE VOLKSBANK NV	22.331	EUR	210,30	4.696.209,30		0,66%	0,65%
DEUTSCHE BOERSE AG	21.568	EUR	147,20	3.174.809,60		0,45%	0,44%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	330.421	EUR	17,81	5.885.458,85		0,83%	0,81%
E.ON SE	437.748	EUR	9,75	4.269.793,99		0,60%	0,59%
ENCAVIS AG	98.144	EUR	15,94	1.564.415,36		0,22%	0,21%
GERRESHEIMER AG	32.891	EUR	93,25	3.067.085,75		0,44%	0,43%
HAMBORNER REIT AG	236.271	EUR	8,98	2.121.477,31		0,29%	0,30%
HELLOFRESH SE	37.181	EUR	81,98	3.048.098,38		0,43%	0,42%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	132.882	EUR	33,82	4.494.069,24		0,63%	0,62%
LEG IMMOBILIEN AG	20.234	EUR	121,45	2.457.419,30		0,35%	0,34%
NEMETSCHKE AG	9.478	EUR	64,52	611.520,56		0,09%	0,08%
PUMA SE	10.844	EUR	100,55	1.090.364,20		0,15%	0,15%
SIEMENS AG-REG	57.518	EUR	133,62	7.685.555,16		1,08%	1,05%
STRATEC BIOMEDICAL AG	14.330	EUR	117,80	1.688.074,00		0,23%	0,23%
STROEER SE + CO KGAA	22.438	EUR	67,55	1.515.686,90		0,21%	0,21%
SYMRISE AG	32.125	EUR	117,50	3.774.687,50		0,53%	0,52%
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDI	648.438	EUR	2,22	1.442.774,55		0,20%	0,20%
ZALANDO SE	14.445	EUR	101,95	1.472.667,75		0,20%	0,20%
ZOOPLUS AG	3.771	EUR	273,20	1.030.237,20		0,14%	0,14%
<b>Allemagne</b>				<b>73.166.615,30</b>		<b>10,29%</b>	<b>10,10%</b>
AALBERTS INDUSTRIES NV	43.765	EUR	45,32	1.983.429,80		0,28%	0,27%
ARGENX SE	28.087	EUR	255,10	7.164.993,70		1,01%	0,98%
ASML HOLDING NV	21.893	EUR	579,40	12.684.804,20		1,77%	1,73%
ASR NEDERLAND NV	88.699	EUR	32,59	2.890.700,41		0,41%	0,40%
CORBION NV	71.157	EUR	48,20	3.429.767,40		0,49%	0,48%
ING GROEP NV	636.257	EUR	11,14	7.087.902,98		1,00%	0,97%
KONINKLIJKE DSM NV	34.157	EUR	157,40	5.376.311,80		0,76%	0,74%
NN GROUP NV - W/I	92.211	EUR	39,78	3.668.153,58		0,52%	0,51%
PROSUS NV	80.314	EUR	82,47	6.623.495,58		0,93%	0,91%
<b>Pays-Bas</b>				<b>50.909.559,45</b>		<b>7,17%</b>	<b>6,99%</b>
ADOBE SYSTEMS INC	4.049	USD	585,64	1.999.541,58		0,28%	0,27%
ALPHABET INC-CL A	895	USD	2.441,79	1.842.821,53		0,26%	0,25%
AMAZON.COM INC	1.527	USD	3.440,16	4.429.652,01		0,63%	0,61%
BERRY PLASTICS GROUP INC	21.316	USD	65,22	1.172.299,11		0,16%	0,16%
BOOKING HOLDINGS INC	1.208	USD	2.188,09	2.228.866,45		0,32%	0,31%
BRUNSWICK CORP	24.184	USD	99,62	2.031.545,73		0,28%	0,28%
CENTENE CORP	27.707	USD	72,93	1.703.913,91		0,24%	0,23%
CISCO SYSTEMS INC	56.744	USD	53,00	2.535.991,23		0,36%	0,35%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH**

Dénomination	Quantité au 30.06.21	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
COMCAST CORP-CLASS A	50.741	USD	57,02	2.439.709,77		0,35%	0,34%
FRONTDOOR INC	104.029	USD	49,82	4.370.288,20		0,62%	0,60%
HASBRO INC	35.820	USD	94,52	2.854.967,87		0,41%	0,40%
HOLOGIC INC	66.290	USD	66,72	3.729.546,17		0,53%	0,52%
INSTALLED BUILDING PRODUCTS	14.785	USD	122,36	1.525.501,81		0,21%	0,21%
MARSH & MCLENNAN COS	18.132	USD	140,68	2.150.948,44		0,30%	0,30%
PREMIER INC-CLASS A	80.841	USD	34,79	2.371.581,41		0,34%	0,33%
S&P GLOBAL INC	9.020	USD	410,45	3.121.898,14		0,44%	0,43%
TELEDYNE TECHNOLOGIES INC	4.710	USD	418,83	1.663.453,33		0,23%	0,23%
TRIMBLE INC	13.653	USD	81,83	942.090,39		0,13%	0,13%
UNITEDHEALTH GROUP INC	11.420	USD	400,44	3.856.163,93		0,55%	0,53%
VISA INC-CLASS A SHARES	13.165	USD	233,82	2.595.699,72		0,37%	0,36%
<b>Etats-Unis</b>				<b>49.566.480,73</b>		<b>7,01%</b>	<b>6,84%</b>
A2A SPA	1.667.777	EUR	1,72	2.875.247,55		0,41%	0,40%
AMPLIFON SPA	71.399	EUR	41,64	2.973.054,36		0,42%	0,41%
AUTOGRILL SPA	463.413	EUR	6,18	2.863.892,34		0,41%	0,40%
BANCA GENERALI SPA	90.347	EUR	35,98	3.250.685,06		0,46%	0,45%
BREMBO SPA	161.199	EUR	10,68	1.721.605,32		0,24%	0,23%
CERVED INFORMATION SOLUTIONS	246.607	EUR	9,80	2.416.748,60		0,35%	0,34%
FINECOBANK SPA	131.986	EUR	14,70	1.940.194,20		0,27%	0,26%
IREN SPA	1.168.896	EUR	2,41	2.812.363,78		0,40%	0,39%
MONCLER SPA	28.830	EUR	57,06	1.645.039,80		0,23%	0,22%
RECORDATI SPA	44.748	EUR	48,20	2.156.853,60		0,30%	0,30%
REPLY SPA	22.684	EUR	138,60	3.144.002,40		0,45%	0,44%
<b>Italie</b>				<b>27.799.687,01</b>		<b>3,94%</b>	<b>3,84%</b>
AON PLC-CLASS A	16.681	USD	238,76	3.358.424,45		0,48%	0,47%
BRITVIC PLC	284.578	GBP	9,37	3.106.174,92		0,44%	0,43%
GAMESYS GROUP PLC	43.233	GBP	18,44	928.669,72		0,13%	0,13%
GREGGS PLC	56.581	GBP	25,95	1.710.381,44		0,24%	0,23%
IG GROUP HOLDINGS PLC	189.075	GBP	8,47	1.865.531,19		0,26%	0,25%
LEARNING TECHNOLOGIES GROUP	357.641	GBP	1,88	783.648,11		0,11%	0,11%
LINDE PLC	19.286	EUR	243,35	4.693.248,10		0,66%	0,65%
NATIONAL EXPRESS GROUP PLC	368.321	GBP	2,67	1.143.856,71		0,16%	0,16%
PAGEGROUP PLC	133.896	GBP	5,59	871.895,44		0,12%	0,12%
PETS AT HOME GROUP PLC	398.417	GBP	4,56	2.116.351,00		0,29%	0,30%
RESTAURANT GROUP PLC	312.724	GBP	1,28	467.018,66		0,06%	0,06%
WH SMITH PLC	127.238	GBP	16,08	2.384.091,36		0,34%	0,33%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>23.429.291,10</b>		<b>3,29%</b>	<b>3,24%</b>
HUHTAMAKI OYJ	58.456	EUR	39,95	2.335.317,20		0,33%	0,33%
KONECRANES OYJ	1.451	EUR	35,52	51.539,52		0,01%	0,01%
METSA BOARD OYJ	127.384	EUR	8,68	1.105.056,20		0,15%	0,15%
NESTE OIL OYJ	97.454	EUR	51,64	5.032.524,56		0,71%	0,69%
NORDEA BANK ABP	288.905	EUR	9,40	2.715.129,19		0,39%	0,38%
SAMPO OYJ-A SHS	113.530	EUR	38,76	4.400.422,80		0,62%	0,61%
TERVEYSTALO OYJ	109.568	EUR	11,40	1.249.075,20		0,17%	0,17%
TIETOEVRY OYJ	35.567	EUR	26,64	947.504,88		0,13%	0,13%
<b>Finlande</b>				<b>17.836.569,55</b>		<b>2,51%</b>	<b>2,47%</b>
AMADEUS IT HOLDING SA-A SHS	74.341	EUR	59,32	4.409.908,12		0,62%	0,61%
APPLUS SERVICES SA	233.142	EUR	8,24	1.921.090,08		0,27%	0,26%
BANCO SANTANDER SA	1.681.315	EUR	3,22	5.412.993,64		0,76%	0,75%
GRIFOLS SA	223.620	EUR	22,84	5.107.480,80		0,72%	0,70%
GRIFOLS SA - B	6.704	EUR	14,80	99.219,20		0,01%	0,01%
PROSEGUR CASH SA	582.681	EUR	0,86	499.357,62		0,07%	0,07%
PROSEGUR COMPANIA DE SEGURIDAD SA	135.963	EUR	2,76	375.257,88		0,05%	0,05%
<b>Espagne</b>				<b>17.825.307,34</b>		<b>2,50%</b>	<b>2,45%</b>
CRH PLC	138.542	EUR	42,50	5.888.035,00		0,83%	0,81%
GLANBIA PLC	124.981	EUR	13,69	1.710.989,89		0,24%	0,23%
GREENCORE GROUP PLC	752.365	GBP	1,26	1.100.786,81		0,15%	0,15%
HIBERNIA REIT PLC	964.180	EUR	1,24	1.195.583,20		0,17%	0,16%
IRISH CONTINENTAL GROUP PLC	261.038	EUR	4,32	1.127.684,16		0,16%	0,15%
KEYWORDS STUDIOS PLC	58.998	GBP	24,90	1.711.282,19		0,24%	0,23%
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	39.191	EUR	45,75	1.792.988,25		0,25%	0,24%
TOTAL PRODUCE PLC	1.065.370	EUR	2,64	2.812.576,80		0,40%	0,39%
<b>Irlande</b>				<b>17.339.926,30</b>		<b>2,44%</b>	<b>2,36%</b>
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	28.539	USD	226,78	5.457.521,22		0,77%	0,75%
NEW ORIENTAL EDUCATIO-SP ADR	197.721	USD	8,19	1.365.490,34		0,19%	0,19%
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	276.500	HKD	76,05	2.283.275,42		0,33%	0,32%
TENCENT HOLDINGS LTD	53.900	HKD	584,00	3.417.948,86		0,49%	0,47%
<b>Chine</b>				<b>12.524.235,84</b>		<b>1,78%</b>	<b>1,73%</b>

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH**

Dénomination	Quantité au 30.06.21	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
AF POYRY AB	45.983	SEK	281,60	1.276.751,41		0,18%	0,17%
HEXPOL AB	131.417	SEK	105,70	1.369.628,96		0,19%	0,19%
LOOMIS AB	110.465	SEK	267,70	2.915.744,48		0,42%	0,41%
PEAB AB	155.424	SEK	105,70	1.619.830,09		0,23%	0,22%
<b>Suède</b>				<b>7.181.954,94</b>		<b>1,02%</b>	<b>0,99%</b>
CEMBRA MONEY BANK AG	15.137	CHF	103,70	1.431.953,02		0,20%	0,19%
STMICROELECTRONICS NV	144.344	EUR	30,60	4.417.648,12		0,62%	0,61%
SULZER AG-REG	8.123	CHF	127,80	947.016,42		0,13%	0,13%
<b>Suisse</b>				<b>6.796.617,56</b>		<b>0,95%</b>	<b>0,93%</b>
APERAM	28.834	EUR	43,21	1.245.917,14		0,17%	0,17%
EUROFINS SCIENTIFIC	23.447	EUR	96,40	2.260.290,80		0,32%	0,32%
GRAND CITY PROPERTIES	58.322	EUR	22,78	1.328.575,16		0,18%	0,18%
RTL GROUP	9.093	EUR	50,25	456.923,25		0,06%	0,06%
SWORD GROUP	30.305	EUR	38,20	1.157.651,00		0,16%	0,16%
<b>Luxembourg</b>				<b>6.449.357,35</b>		<b>0,89%</b>	<b>0,89%</b>
BAWAG GROUP AG	42.518	EUR	44,88	1.908.207,84		0,27%	0,26%
OMV AG	28.075	EUR	47,97	1.346.757,75		0,19%	0,18%
S&T AG	107.540	EUR	19,30	2.075.522,00		0,29%	0,28%
WIENERBERGER AG	14.273	EUR	32,50	463.872,50		0,06%	0,06%
<b>Autriche</b>				<b>5.794.360,09</b>		<b>0,81%</b>	<b>0,78%</b>
AIA GROUP LTD	310.000	HKD	96,50	3.248.276,24		0,46%	0,45%
<b>Hong-Kong</b>				<b>3.248.276,24</b>		<b>0,46%</b>	<b>0,45%</b>
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	164.000	TWD	593,00	2.943.270,94		0,42%	0,41%
<b>Taiwan</b>				<b>2.943.270,94</b>		<b>0,42%</b>	<b>0,41%</b>
JERONIMO MARTINS	170.466	EUR	15,38	2.621.767,08		0,37%	0,37%
<b>Portugal</b>				<b>2.621.767,08</b>		<b>0,37%</b>	<b>0,37%</b>
AROUNDTOWN SA	273.840	EUR	6,58	1.801.867,20		0,25%	0,24%
<b>Chypre</b>				<b>1.801.867,20</b>		<b>0,25%</b>	<b>0,24%</b>
DFDS A/S	20.823	DKK	353,80	990.711,37		0,14%	0,13%
<b>Danemark</b>				<b>990.711,37</b>		<b>0,14%</b>	<b>0,13%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>531.173.694,79</b>		<b>74,80%</b>	<b>73,11%</b>
CITIGROUP INC 0.5% 19-29/01/2022	100.000	EUR	100,48	100.480,29		0,01%	0,01%
COOPERATIEVE RAB 0.125% 16-11/10/2021	500.000	EUR	100,17	500.872,45		0,07%	0,07%
INTESA SANPAOLO 0.875% 17-27/06/2022	200.000	EUR	101,09	202.175,88		0,03%	0,03%
KFW 0% 19-30/06/2022	1.800.000	EUR	100,59	1.810.688,04		0,25%	0,25%
NORDEA BANK AB 0.3% 17-30/06/2022	200.000	EUR	100,77	201.548,78		0,03%	0,03%
SKANDINAV ENSKIL 0.3% 17-17/02/2022	200.000	EUR	100,46	200.927,28		0,03%	0,03%
SOCIETE GENERALE 0.125% 16-05/10/2021	100.000	EUR	100,16	100.161,84		0,01%	0,01%
<b>Emis par un établissement de crédit</b>				<b>3.116.854,56</b>		<b>0,43%</b>	<b>0,43%</b>
FRANCE O.A.T. 0% 16-25/05/2022	2.417.000	EUR	100,59	2.431.260,30		0,35%	0,34%
ITALY BTPS 1.2% 17-01/04/2022	10.307.000	EUR	101,26	10.437.177,41		1,46%	1,43%
ITALY BTPS 5% 11-01/03/2022	1.310.000	EUR	103,67	1.358.090,10		0,19%	0,18%
<b>Emis par un état ou une institution nationale</b>				<b>14.226.527,81</b>		<b>2,00%</b>	<b>1,95%</b>
BMW FINANCE NV 0.25% 18-14/01/2022	40.000	EUR	100,37	40.149,47		0,01%	0,01%
ILIAD 0.625% 18-25/11/2021	100.000	EUR	100,17	100.170,24		0,01%	0,01%
TOYOTA MTR CRED 0% 17-21/07/2021	100.000	EUR	100,02	100.016,75		0,01%	0,01%
<b>Emis par une entreprise privée</b>				<b>240.336,46</b>		<b>0,03%</b>	<b>0,03%</b>
<b>EUR</b>				<b>17.583.718,83</b>		<b>2,46%</b>	<b>2,41%</b>
<b>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE</b>				<b>17.583.718,83</b>		<b>2,46%</b>	<b>2,41%</b>
ABN AMRO BANK NV 0.5% 19-15/04/2026	100.000	EUR	102,61	102.612,56		0,01%	0,01%
ABN AMRO BANK NV 0.875% 18-22/04/2025	177.000	EUR	103,90	183.903,58		0,03%	0,02%
AIB GROUP PLC 20-30/05/2031 FRN	100.000	EUR	106,88	106.878,41		0,01%	0,01%
AIB GROUP PLC 21-17/11/2027 FRN	100.000	EUR	100,20	100.203,12		0,01%	0,01%
BANCO BILBAO VIZ 1% 19-21/06/2026	100.000	EUR	103,97	103.967,64		0,01%	0,01%
BANCO BILBAO VIZ 1.375% 18-14/05/2025	200.000	EUR	104,94	209.883,04		0,03%	0,03%
BANCO BILBAO VIZ 20-31/12/2060 FRN	200.000	EUR	114,19	228.383,88		0,03%	0,03%
BANCO COM PORTUG 17-07/12/2027 FRN	100.000	EUR	103,25	103.249,00		0,01%	0,01%
BANCO COM PORTUG 19-27/03/2030 FRN	100.000	EUR	101,06	101.059,29		0,01%	0,01%
BANCO COM PORTUG 21-12/02/2027 FRN	200.000	EUR	98,10	196.208,10		0,03%	0,03%
BANCO SABADELL 21-16/06/2028 FRN	100.000	EUR	98,48	98.475,24		0,01%	0,01%
BANCO SANTANDER 0.3% 19-04/10/2026	100.000	EUR	100,68	100.682,20		0,01%	0,01%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH**

Dénomination	Quantité au 30.06.21	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
BANCO SANTANDER 1.125% 18-17/01/2025	100.000	EUR	103,38	103.380,01		0,01%	0,01%
BANCO SANTANDER 1.125% 20-23/06/2027	100.000	EUR	104,15	104.147,61		0,01%	0,01%
BANCO SANTANDER 1.625% 20-22/10/2030	100.000	EUR	102,96	102.958,93		0,01%	0,01%
BANCO SANTANDER 21-24/06/2029 FRN	100.000	EUR	99,86	99.863,46		0,01%	0,01%
BANK OF AMER CRP 17-04/05/2027	100.000	EUR	107,58	107.582,39		0,01%	0,01%
BANK OF AMER CRP 18-25/04/2024 FRN	171.000	EUR	100,64	172.091,94		0,02%	0,02%
BANK OF AMER CRP 18-25/04/2028 FRN	100.000	EUR	107,55	107.553,52		0,01%	0,01%
BANK OF AMER CRP 19-09/05/2026 FRN	238.000	EUR	102,79	244.638,15		0,03%	0,03%
BANK OF AMER CRP 21-22/03/2031 FRN	100.000	EUR	99,63	99.633,53		0,01%	0,01%
BANK OF IRELAND 21-11/08/2031 FRN	100.000	EUR	99,42	99.416,45		0,01%	0,01%
BANKINTER SA 0.625% 20-06/10/2027	100.000	EUR	100,63	100.634,45		0,01%	0,01%
BANKINTER SA 21-23/12/2032 FRN	100.000	EUR	100,17	100.170,36		0,01%	0,01%
BANQ FED CRD MUT 0.1% 20-08/10/2027	100.000	EUR	99,45	99.451,83		0,01%	0,01%
BANQ FED CRD MUT 0.25% 21-29/06/2028	100.000	EUR	99,74	99.738,35		0,01%	0,01%
BARCLAYS PLC 21-22/03/2031 FRN	100.000	EUR	100,47	100.473,63		0,01%	0,01%
BAYERISCHE LNDK 0.125% 21-10/02/2028	100.000	EUR	98,77	98.770,73		0,01%	0,01%
BAYERISCHE LNDK 21-23/09/2031 FRN	100.000	EUR	99,75	99.751,24		0,01%	0,01%
BELFIUS BANK SA 0.375% 21-08/06/2027	100.000	EUR	99,73	99.726,54		0,01%	0,01%
BERLIN HYP AG 0.375% 21-21/04/2031	100.000	EUR	99,97	99.966,22		0,01%	0,01%
BERLIN HYP AG 0.5% 16-26/09/2023	100.000	EUR	101,24	101.241,73		0,01%	0,01%
BERLIN HYP AG 0.5% 19-05/11/2029	100.000	EUR	101,98	101.976,99		0,01%	0,01%
BERLIN HYP AG 1.125% 17-25/10/2027	100.000	EUR	105,09	105.094,00		0,01%	0,01%
BNG BANK NV 0% 21-20/01/2031	1.060.000	EUR	99,31	1.052.640,21		0,15%	0,14%
BNP PARIBAS 0.625% 20-03/12/2032	100.000	EUR	96,90	96.903,50		0,01%	0,01%
BNP PARIBAS 1% 18-17/04/2024	100.000	EUR	103,08	103.079,27		0,01%	0,01%
BNP PARIBAS 1.125% 19-28/08/2024	100.000	EUR	103,64	103.643,23		0,01%	0,01%
BNP PARIBAS 19-04/06/2026 FRN	100.000	EUR	101,47	101.470,72		0,01%	0,01%
BNP PARIBAS 20-14/10/2027 FRN	100.000	EUR	100,04	100.036,59		0,01%	0,01%
BNP PARIBAS 21-13/04/2027 FRN	100.000	EUR	99,25	99.247,47		0,01%	0,01%
BNP PARIBAS 21-19/01/2030 FRN	100.000	EUR	98,32	98.324,17		0,01%	0,01%
BPCE 0.01% 21-14/01/2027	100.000	EUR	99,05	99.050,10		0,01%	0,01%
BPCE 0.125% 19-04/12/2024	100.000	EUR	100,94	100.936,75		0,01%	0,01%
BPCE 0.625% 20-28/04/2025	100.000	EUR	102,45	102.448,71		0,01%	0,01%
BPCE 0.875% 18-31/01/2024	100.000	EUR	102,45	102.452,87		0,01%	0,01%
BPCE 1.125% 15-14/12/2022	100.000	EUR	102,23	102.226,48		0,01%	0,01%
BPCE SFH 0.01% 20-27/05/2030	200.000	EUR	99,67	199.330,12		0,03%	0,03%
BPER BANCA 21-31/03/2027 FRN	100.000	EUR	100,61	100.610,40		0,01%	0,01%
CAIXA GERAL DEPO 18-28/06/2028 FRN	100.000	EUR	109,51	109.512,60		0,02%	0,01%
CAIXABANK 20-10/07/2026 FRN	100.000	EUR	102,11	102.109,50		0,01%	0,01%
CAIXABANK 20-18/11/2026 FRN	100.000	EUR	100,05	100.045,37		0,01%	0,01%
CAIXABANK 21-09/02/2029 FRN	100.000	EUR	98,42	98.416,29		0,01%	0,01%
CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	300.000	EUR	100,55	301.663,98		0,04%	0,04%
CAIXABANK 21-26/05/2028 FRN	100.000	EUR	100,54	100.536,01		0,01%	0,01%
CITIGROUP INC 05-25/02/2030 SR	5.000	EUR	113,78	5.689,18		0,00%	0,00%
CITIGROUP INC 20-06/07/2026 FRN	100.000	EUR	104,34	104.341,00		0,01%	0,01%
COMMERZBANK AG 1.25% 18-23/10/2023	100.000	EUR	102,95	102.950,21		0,01%	0,01%
COMMERZBANK AG 20-05/12/2030 FRN	100.000	EUR	110,80	110.799,01		0,02%	0,02%
COMMERZBANK AG 20-24/03/2026 FRN	100.000	EUR	101,79	101.789,91		0,01%	0,01%
COMMERZBANK AG 21-31/12/2061 FRN	200.000	EUR	101,28	202.554,34		0,03%	0,03%
COOPERATIEVE RAB 0.25% 19-30/10/2026	100.000	EUR	101,08	101.081,52		0,01%	0,01%
COOPERATIEVE RAB 20-31/12/2060 FRN	200.000	EUR	110,82	221.641,72		0,03%	0,03%
CRD MUTUEL ARKEA 0.875% 21-11/03/2033	100.000	EUR	99,27	99.274,47		0,01%	0,01%
CRED AGRICOLE SA 0.125% 20-09/12/2027	200.000	EUR	98,16	196.315,94		0,03%	0,03%
CRED AGRICOLE SA 0.375% 19-21/10/2025	100.000	EUR	101,14	101.135,54		0,01%	0,01%
CRED AGRICOLE SA 2% 19-25/03/2029	100.000	EUR	107,78	107.780,09		0,01%	0,01%
CRED AGRICOLE SA 2.625% 15-17/03/2027	100.000	EUR	110,93	110.932,87		0,02%	0,02%
CRED AGRICOLE SA 20-05/06/2030 FRN	100.000	EUR	103,84	103.837,49		0,01%	0,01%
CRED AGRICOLE SA 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	109,15	109.147,00		0,02%	0,01%
CREDIT AGRICOLE 0.75% 18-05/12/2023	400.000	EUR	102,54	410.178,64		0,06%	0,06%
CREDIT AGRICOLE 1.375% 18-13/03/2025	100.000	EUR	104,68	104.676,81		0,01%	0,01%
CREDIT SUISSE LD 0.25% 21-05/01/2026	100.000	EUR	100,30	100.298,21		0,01%	0,01%
CREDITO EMILIANO 1.125% 19-17/01/2024	177.000	EUR	103,49	183.186,01		0,03%	0,02%
CREDITO EMILIANO 20-16/12/2030 FRN	100.000	EUR	103,88	103.879,19		0,01%	0,01%
DEUTSCHE BANK AG 1.625% 20-20/01/2027	600.000	EUR	105,09	630.540,66		0,09%	0,09%
DEUTSCHE BANK AG 20-19/11/2025 FRN	100.000	EUR	102,05	102.045,88		0,01%	0,01%
DEUTSCHE BOERSE 20-16/06/2047 FRN	100.000	EUR	102,48	102.475,93		0,01%	0,01%
DEUTSCHE KREDIT 0.01% 21-23/02/2026	118.000	EUR	99,94	117.932,46		0,02%	0,02%
DEXIA CRED LOCAL 0% 21-21/01/2028	1.300.000	EUR	100,16	1.302.120,43		0,18%	0,18%
DEXIA CRED LOCAL 0.75% 16-25/01/2023	700.000	EUR	101,94	713.590,22		0,10%	0,10%
ERSTE GROUP 0.125% 21-17/05/2028	100.000	EUR	99,18	99.176,40		0,01%	0,01%
EURONEXT NV 0.125% 21-17/05/2026	100.000	EUR	100,21	100.213,33		0,01%	0,01%
GOLDMAN SACHS GP 0.25% 21-26/01/2028	117.000	EUR	98,22	114.920,86		0,02%	0,02%
GOLDMAN SACHS GP 1% 21-18/03/2033	138.000	EUR	100,07	138.099,14		0,02%	0,02%
GOLDMAN SACHS GP 21-30/04/2024 FRN	194.000	EUR	100,04	194.083,77		0,03%	0,03%
ING GROEP NV 17-26/09/2029 FRN	100.000	EUR	103,66	103.664,79		0,01%	0,01%
ING GROEP NV 18-20/09/2023 FRN	100.000	EUR	101,53	101.526,55		0,01%	0,01%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH**

Dénomination	Quantité au 30.06.21	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
ING GROEP NV 19-13/11/2030 FRN	100.000	EUR	101,29	101.289,32		0,01%	0,01%
ING GROEP NV 2.5% 18-15/11/2030	100.000	EUR	118,91	118.913,13		0,02%	0,02%
ING GROEP NV 20-26/05/2031 FRN	100.000	EUR	106,27	106.268,93		0,01%	0,01%
INTESA SANPAOLO 0.625% 21-24/02/2026	250.000	EUR	99,82	249.545,60		0,03%	0,03%
INTESA SANPAOLO 0.75% 19-04/12/2024	100.000	EUR	102,49	102.489,66		0,01%	0,01%
INTESA SANPAOLO 0.75% 21-16/03/2028	208.000	EUR	100,48	208.992,16		0,03%	0,03%
INTESA SANPAOLO 1.35% 21-24/02/2031	250.000	EUR	99,72	249.294,28		0,03%	0,03%
INTESA SANPAOLO 2.125% 20-26/05/2025	100.000	EUR	107,33	107.330,19		0,01%	0,01%
INTESA SANPAOLO 2.925% 20-14/10/2030	100.000	EUR	106,35	106.347,68		0,01%	0,01%
KBC GROUP NV 0.625% 19-10/04/2025	100.000	EUR	102,24	102.243,71		0,01%	0,01%
KBC GROUP NV 17-18/09/2029 FRN	100.000	EUR	103,96	103.956,05		0,01%	0,01%
KBC GROUP NV 19-03/12/2029 FRN	100.000	EUR	99,97	99.972,69		0,01%	0,01%
KBC GROUP NV 20-16/06/2027 FRN	400.000	EUR	100,88	403.500,00		0,06%	0,05%
KFW 0% 20-30/06/2023	2.582.000	EUR	101,17	2.612.168,86		0,37%	0,36%
LA BANQUE POSTAL 0.75% 21-23/06/2031	200.000	EUR	99,49	198.970,20		0,03%	0,03%
LA BANQUE POSTAL 1.375% 19-24/04/2029	200.000	EUR	106,49	212.983,10		0,03%	0,03%
LB BADEN-WUERT 0.375% 19-24/05/2024	200.000	EUR	101,51	203.013,22		0,03%	0,03%
LB BADEN-WUERT 0.375% 21-21/02/2031	100.000	EUR	98,15	98.153,90		0,01%	0,01%
LEASEPLAN CORP 0.25% 21-23/02/2026	100.000	EUR	99,67	99.669,05		0,01%	0,01%
LEASEPLAN CORP 1.375% 19-07/03/2024	100.000	EUR	103,88	103.879,41		0,01%	0,01%
LSEG NTHRLND BV 0% 21-06/04/2025	100.000	EUR	99,95	99.949,87		0,01%	0,01%
MITSUB UFJ FIN 0.98% 18-09/10/2023	100.000	EUR	102,64	102.640,69		0,01%	0,01%
MIZUHO FINANCIAL 0.184% 21-13/04/2026	100.000	EUR	100,01	100.007,46		0,01%	0,01%
MORGAN STANLEY 20-26/10/2029 FRN	100.000	EUR	99,41	99.407,81		0,01%	0,01%
MORGAN STANLEY 21-07/02/2031 FRN	100.000	EUR	98,09	98.087,77		0,01%	0,01%
MORGAN STANLEY 21-29/10/2027 FRN	200.000	EUR	100,29	200.575,12		0,03%	0,03%
NATL AUSTRALIABK 0.35% 17-07/09/2022	200.000	EUR	100,93	201.853,26		0,03%	0,03%
NATWEST GROUP 21-26/02/2030 FRN	100.000	EUR	100,00	99.997,23		0,01%	0,01%
NATWEST MARKETS 0.125% 21-18/06/2026	200.000	EUR	99,56	199.127,74		0,03%	0,03%
NORDEA BANK 0.375% 19-28/05/2026	160.000	EUR	102,15	163.432,64		0,02%	0,02%
NORDEA BANK AB 21-18/08/2031 FRN	100.000	EUR	99,72	99.717,27		0,01%	0,01%
NORDEA BANK ABP 0.5% 21-19/03/2031	100.000	EUR	99,76	99.757,82		0,01%	0,01%
NYKREDIT 20-31/12/2060 FRN	200.000	EUR	107,06	214.118,90		0,03%	0,03%
NYKREDIT 21-28/07/2031 FRN	100.000	EUR	99,97	99.970,31		0,01%	0,01%
OP CORPORATE BK 0.375% 19-26/02/2024	100.000	EUR	101,67	101.673,64		0,01%	0,01%
OP CORPORATE BK 0.375% 21-16/06/2028	100.000	EUR	99,28	99.281,31		0,01%	0,01%
PSA BANQUE FRANC 0% 21-22/01/2025	100.000	EUR	99,72	99.717,40		0,01%	0,01%
RAIFFEISEN BK IN 20-31/12/2060 FRN	200.000	EUR	111,29	222.580,82		0,03%	0,03%
RAIFFEISEN BK IN 21-17/06/2033 FRN	100.000	EUR	99,65	99.651,10		0,01%	0,01%
SOCIETE GENERALE 18-23/02/2028 FRN	100.000	EUR	101,54	101.542,09		0,01%	0,01%
SOCIETE GENERALE 20-22/09/2028 FRN	100.000	EUR	101,51	101.513,23		0,01%	0,01%
SOCIETE GENERALE 20-24/11/2030 FRN	100.000	EUR	99,82	99.818,33		0,01%	0,01%
SOCIETE GENERALE 21-30/06/2031 FRN	100.000	EUR	99,90	99.901,90		0,01%	0,01%
SPAREBANK 1 OEST 0.125% 21-03/03/2028	100.000	EUR	98,69	98.692,25		0,01%	0,01%
SPAREBANK 1 SMN 0.01% 21-18/02/2028	200.000	EUR	97,65	195.307,16		0,03%	0,03%
SPAREBANK 1 SMN 0.125% 19-11/09/2026	169.000	EUR	100,14	169.231,94		0,02%	0,02%
STANDARD CHART 21-23/09/2031 FRN	100.000	EUR	100,15	100.151,58		0,01%	0,01%
SUMITOMO MITSUI 0.465% 19-30/05/2024	126.000	EUR	101,65	128.079,63		0,02%	0,02%
SUMITOMO MITSUI 0.934% 17-11/10/2024	170.000	EUR	103,29	175.585,67		0,02%	0,02%
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.01% 20-02/12/202	100.000	EUR	98,43	98.427,27		0,01%	0,01%
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.375% 18-03/07/23	100.000	EUR	101,46	101.458,86		0,01%	0,01%
SWEDBANK AB 0.25% 17-07/11/2022	100.000	EUR	100,90	100.899,88		0,01%	0,01%
SWEDBANK AB 21-20/05/2027 FRN	100.000	EUR	100,01	100.007,57		0,01%	0,01%
UBS AG LONDON 0.5% 21-31/03/2031	200.000	EUR	99,42	198.834,98		0,03%	0,03%
UNICREDIT 0.01% 20-24/06/2030	125.000	EUR	99,85	124.816,54		0,02%	0,02%
UNICREDIT SPA 19-03/07/2025 FRN	250.000	EUR	103,34	258.351,53		0,04%	0,04%
UNICREDIT SPA 19-25/06/2025 FRN	100.000	EUR	102,91	102.909,91		0,01%	0,01%
UNICREDIT SPA 20-16/06/2026 FRN	400.000	EUR	103,38	413.506,56		0,06%	0,06%
UNICREDIT SPA 20-20/01/2026 FRN	250.000	EUR	102,02	255.058,70		0,04%	0,03%
UNICREDIT SPA 21-05/07/2029 FRN	100.000	EUR	100,18	100.175,11		0,01%	0,01%
UNIONE DI BANCHE 1.5% 19-10/04/2024	145.000	EUR	104,20	151.085,80		0,02%	0,02%
VOLKSBANK NV 0.01% 19-16/09/2024	100.000	EUR	100,56	100.558,33		0,01%	0,01%
VOLKSBANK NV 0.25% 21-22/06/2026	100.000	EUR	99,44	99.440,12		0,01%	0,01%
VOLKSBANK NV 20-22/10/2030 FRN	100.000	EUR	104,84	104.837,73		0,01%	0,01%
WESTPAC BANKING 21-13/05/2031 FRN	100.000	EUR	99,80	99.799,32		0,01%	0,01%
YORKSHRE BLD SOC 0.5% 21-01/07/2028	100.000	EUR	100,22	100.223,05		0,01%	0,01%
<b>Emis par un établissement de crédit</b>				<b>25.831.076,37</b>		<b>3,24%</b>	<b>3,16%</b>
BELGIAN 0% 21-22/10/2031	1.800.000	EUR	98,91	1.780.389,00		0,25%	0,24%
BELGIAN 0.1% 20-22/06/2030	210.000	EUR	101,30	212.722,80		0,03%	0,03%
BELGIAN 0.8% 17-22/06/2027	3.040.000	EUR	106,99	3.252.374,40		0,46%	0,45%
BELGIAN 0338 0.5% 17-22/10/2024	916.935	EUR	103,72	951.090,83		0,13%	0,13%
BUNDESUBL-183 0% 21-10/04/2026	180.100	EUR	102,82	185.182,42		0,03%	0,03%
DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/02/2030	190.000	EUR	102,92	195.544,20		0,03%	0,03%
DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/08/2030	1.948.846	EUR	103,26	2.012.358,52		0,28%	0,27%
DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/02/2031	2.710.200	EUR	102,42	2.775.895,25		0,40%	0,39%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH**

Dénomination	Quantité au 30.06.21	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
DEUTSCHLAND REP 0.5% 16-15/02/2026	1.307.487	EUR	105,24	1.375.999,32		0,19%	0,19%
DEUTSCHLAND REP 1% 14-15/08/2024	2.830.000	EUR	105,33	2.980.867,30		0,42%	0,41%
EFSF 0% 20-15/10/2025	1.947.000	EUR	101,68	1.979.746,01		0,28%	0,27%
ESTONIA REP OF 0.125% 20-10/06/2030	151.000	EUR	100,05	151.075,50		0,02%	0,02%
EUROPEAN UNION 0% 21-06/07/2026	1.177.359	EUR	101,71	1.197.524,33		0,17%	0,16%
FINNISH GOVT 0.75% 15-15/04/2031	89.000	EUR	107,58	95.748,34		0,01%	0,01%
FRANCE O.A.T. 0% 20-25/02/2026	806.582	EUR	102,04	822.995,94		0,11%	0,11%
FRANCE O.A.T. 0% 20-25/11/2030	1.649.930	EUR	99,68	1.644.633,72		0,23%	0,22%
FRANCE O.A.T. 0.5% 16-25/05/2026	1.580.000	EUR	104,62	1.653.011,80		0,23%	0,22%
FRANCE O.A.T. 0.75% 17-25/05/2028	2.069.000	EUR	106,74	2.208.491,98		0,32%	0,31%
FRANCE O.A.T. 1% 17-25/05/2027	690.000	EUR	107,84	744.089,10		0,10%	0,10%
FRANCE O.A.T. 1.75% 13-25/05/2023	2.220.000	EUR	104,57	2.321.387,40		0,33%	0,33%
FRANCE O.A.T. 2.75% 12-25/10/2027	-	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
FRANCE O.A.T. 4.25% 07-25/10/2023	1.581	EUR	111,43	1.761,71		0,00%	0,00%
INSTIT CRDT OFCL 0% 21-30/04/2027	2.027.000	EUR	100,55	2.038.111,61		0,28%	0,28%
IRISH GOVT 0% 21-18/10/2031	1.361.700	EUR	98,33	1.338.918,81		0,19%	0,18%
IRISH GOVT 0.2% 20-18/10/2030	620.000	EUR	101,21	627.520,60		0,09%	0,09%
IRISH GOVT 1.35% 18-18/03/2031	172.789	EUR	112,37	194.163,62		0,03%	0,03%
ITALY BTPS 0.25% 21-15/03/2028	102.000	EUR	98,86	100.833,46		0,01%	0,01%
ITALY BTPS 0.35% 19-01/02/2025	2.720.000	EUR	101,57	2.762.649,60		0,39%	0,39%
ITALY BTPS 0.5% 20-01/02/2026	4.673.000	EUR	101,96	4.764.497,31		0,67%	0,66%
ITALY BTPS 0.65% 19-28/10/2027	2.001.439	EUR	428,22	2.142.635,59		0,30%	0,30%
ITALY BTPS 0.65% 19-28/10/2027	-	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
ITALY BTPS 0.95% 20-15/09/2027	540.000	EUR	103,82	560.633,40		0,08%	0,08%
ITALY BTPS 1.5% 15-01/06/2025	2.460.000	EUR	106,07	2.609.346,60		0,37%	0,36%
ITALY BTPS 1.85% 17-15/05/2024	610.000	EUR	105,88	645.892,40		0,09%	0,09%
ITALY BTPS 1.85% 20-01/07/2025	3.558.000	EUR	107,45	3.823.213,32		0,54%	0,53%
ITALY BTPS 2.1% 19-15/07/2026	3.900.000	EUR	109,86	4.284.618,00		0,61%	0,59%
NETHERLANDS GOVT 0% 20-15/07/2030	412.000	EUR	101,57	418.464,28		0,06%	0,06%
NIEDERSACHSEN 0.125% 19-07/03/2025	630.000	EUR	101,95	642.272,72		0,09%	0,09%
NORDRHEIN-WEST 0% 20-02/04/2024	3.001.000	EUR	101,35	3.041.435,17		0,43%	0,42%
PORTUGUESE OTS 0.475% 20-18/10/2030	970.000	EUR	101,93	988.759,80		0,14%	0,13%
PORTUGUESE OTS 5.65% 13-15/02/2024	-	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
REP OF AUSTRIA 0% 16-15/07/2023	1.460.000	EUR	101,25	1.478.273,07		0,21%	0,20%
REP OF AUSTRIA 1.2% 15-20/10/2025	196.000	EUR	107,48	210.660,56		0,03%	0,03%
REP OF SLOVENIA 0% 21-12/02/2031	258.000	EUR	98,92	255.211,90		0,04%	0,03%
REP OF SLOVENIA 0.2% 20-31/03/2023	2.200.000	EUR	101,58	2.234.798,50		0,32%	0,31%
SOCIETE PARIS 0% 20-25/11/2030	700.000	EUR	97,74	684.179,79		0,10%	0,09%
SPANISH GOVT 0% 20-31/01/2026	96.000	EUR	101,07	97.027,32		0,01%	0,01%
SPANISH GOVT 0.1% 21-30/04/2031	714.000	EUR	96,92	691.983,81		0,10%	0,09%
SPANISH GOVT 0.5% 21-31/10/2031	552.000	EUR	100,11	552.614,71		0,08%	0,08%
SPANISH GOVT 1.3% 16-31/10/2026	810.000	EUR	107,96	874.459,80		0,12%	0,12%
SPANISH GOVT 2.15% 15-31/10/2025	3.294.000	EUR	110,76	3.648.566,16		0,52%	0,51%
SPANISH GOVT 2.75% 14-31/10/2024	690.000	EUR	110,66	763.560,90		0,11%	0,10%
SPANISH GOVT 4.4% 13-31/10/2023	1.333.000	EUR	111,52	1.486.534,94		0,21%	0,20%
<b>Emis par un état ou une institution nationale</b>				<b>72.504.727,62</b>		<b>10,24%</b>	<b>9,98%</b>
ABBOTT IL FIN 0.875% 18-27/09/2023	100.000	EUR	102,48	102.475,59		0,01%	0,01%
ABERTIS FINANCE 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	103,35	103.350,84		0,01%	0,01%
ABERTIS FINANCE 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	99,03	99.030,92		0,01%	0,01%
ACS SERVICIOS CO 1.875% 18-20/04/2026	100.000	EUR	105,65	105.653,23		0,01%	0,01%
AEROPORTI ROMA 1.75% 21-30/07/2031	100.000	EUR	104,06	104.064,40		0,01%	0,01%
AGEAS 20-24/11/2051 FRN	100.000	EUR	100,42	100.416,64		0,01%	0,01%
AHOLD DELHAIZE 0.25% 19-26/06/2025	100.000	EUR	101,00	101.002,70		0,01%	0,01%
AHOLD DELHAIZE 1.125% 18-19/03/2026	200.000	EUR	104,87	209.731,66		0,03%	0,03%
AIR FRANCE-KLM 3% 21-01/07/2024	100.000	EUR	98,84	98.842,77		0,01%	0,01%
AIR LIQUIDE SA 0.375% 21-27/05/2031	100.000	EUR	101,10	101.103,18		0,01%	0,01%
ALLIANZ SE 19-25/09/2049 FRN	100.000	EUR	100,93	100.929,23		0,01%	0,01%
ALLIANZ SE 20-08/07/2050 FRN	100.000	EUR	107,01	107.013,66		0,01%	0,01%
ALTICE FRANCE 2.125% 20-15/02/2025	100.000	EUR	97,44	97.435,20		0,01%	0,01%
AMERICAN TOWER 0.45% 21-15/01/2027	100.000	EUR	100,01	100.005,42		0,01%	0,01%
APPLE INC 0% 19-15/11/2025	100.000	EUR	100,61	100.613,35		0,01%	0,01%
AQUARIUS + INV 13-02/10/2043 FRN	100.000	EUR	109,26	109.261,66		0,02%	0,01%
ARGENTUM NET 19-19/02/2049 FRN	100.000	EUR	112,03	112.034,49		0,02%	0,02%
ARKEMA 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	100,64	100.643,00		0,01%	0,01%
AROUNDTOWN SA 0% 20-16/07/2026	100.000	EUR	97,61	97.610,80		0,01%	0,01%
ASR NEDERLAND NV 15-29/09/2045 FRN	100.000	EUR	117,98	117.982,34		0,02%	0,02%
ASSICURAZIONI 1.713% 21-30/06/2032	100.000	EUR	99,98	99.975,04		0,01%	0,01%
ASSICURAZIONI 2.124% 19-01/10/2030	106.000	EUR	105,87	112.225,89		0,02%	0,02%
ASSICURAZIONI 2.429% 20-14/07/2031	100.000	EUR	107,51	107.505,42		0,01%	0,01%
ASSICURAZIONI 3.875% 19-29/01/2029	300.000	EUR	117,76	353.267,58		0,05%	0,05%
AT&T INC 1.6% 20-19/05/2028	100.000	EUR	107,15	107.145,28		0,01%	0,01%
AT&T INC 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	101,76	101.757,00		0,01%	0,01%
AXA SA 21-07/10/2041 FRN	100.000	EUR	99,77	99.773,73		0,01%	0,01%
BALL CORP 0.875% 19-15/03/2024	100.000	EUR	100,61	100.609,15		0,01%	0,01%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH**

Dénomination	Quantité au 30.06.21	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
BMW FINANCE NV 0.75% 19-13/07/2026	48.000	EUR	103,89	49.868,28		0,01%	0,01%
BMW FINANCE NV 1% 18-14/11/2024	20.000	EUR	103,87	20.774,79		0,00%	0,00%
BORGWARNER INC 1% 21-19/05/2031	100.000	EUR	100,59	100.594,00		0,01%	0,01%
BP CAPITAL PLC 20-22/06/2169 FRN	100.000	EUR	106,77	106.768,74		0,01%	0,01%
CARMILA SA 1.625% 20-30/05/2027	100.000	EUR	102,29	102.286,54		0,01%	0,01%
CARREFOUR SA 1.25% 15-03/06/2025	100.000	EUR	104,70	104.702,89		0,01%	0,01%
CASINO GUICHARD 5.25% 21-15/04/2027	100.000	EUR	102,22	102.224,69		0,01%	0,01%
CCEP FINANCE IRE 0% 21-06/09/2025	200.000	EUR	100,02	200.031,00		0,03%	0,03%
CELLNEX FINANCE 0.75% 21-15/11/2026	100.000	EUR	99,14	99.136,37		0,01%	0,01%
CIE FINANC RICHE 1% 18-26/03/2026	-	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
CNH IND FIN 0% 20-01/04/2024	114.000	EUR	99,88	113.864,29		0,02%	0,02%
CNH IND FIN 1.625% 19-03/07/2029	127.000	EUR	106,14	134.794,93		0,02%	0,02%
CNH IND FIN 1.75% 17-12/09/2025	100.000	EUR	106,07	106.071,25		0,01%	0,01%
CNH IND FIN 1.75% 19-25/03/2027	116.000	EUR	106,76	123.838,48		0,02%	0,02%
CNP ASSURANCES 19-27/07/2050 FRN	100.000	EUR	103,81	103.806,42		0,01%	0,01%
COCA-COLA CO/THE 0.125% 21-09/03/2029	100.000	EUR	98,88	98.883,07		0,01%	0,01%
COCA-COLA EURO 1.125% 19-12/04/2029	137.000	EUR	104,92	143.739,92		0,02%	0,02%
COLGATE-PALM CO 0.5% 19-06/03/2026	100.000	EUR	102,49	102.488,22		0,01%	0,01%
COLGATE-PALM CO 1.375% 19-06/03/2034	100.000	EUR	109,79	109.790,89		0,02%	0,01%
CONTI-GUMMI FIN 2.125% 20-27/11/2023	40.000	EUR	104,98	41.990,62		0,01%	0,01%
COVIVIO 1.125% 19-17/09/2031	100.000	EUR	103,54	103.536,38		0,01%	0,01%
CPI PROPERTY GRO 1.625% 19-23/04/2027	100.000	EUR	102,86	102.862,50		0,01%	0,01%
CRDT AGR ASSR 18-29/01/2048 FRN	100.000	EUR	106,91	106.906,80		0,01%	0,01%
CRDT AGR ASSR 2% 20-17/07/2030	100.000	EUR	104,60	104.597,48		0,01%	0,01%
DAIMLER AG 0.75% 20-10/09/2030	34.000	EUR	102,82	34.959,77		0,00%	0,00%
DAIMLER AG 0.75% 21-11/03/2033	46.000	EUR	100,34	46.154,81		0,01%	0,01%
DAIMLER AG 1% 17-15/11/2027	20.000	EUR	104,66	20.932,50		0,00%	0,00%
DAIMLER INTL FIN 0.25% 19-06/11/2023	30.000	EUR	100,83	30.249,27		0,00%	0,00%
DANONE 17-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	102,36	102.360,78		0,01%	0,01%
DANONE 2.6% 13-28/06/2023	100.000	EUR	105,94	105.936,16		0,01%	0,01%
DEUTSCHE BAHN FIN 1.125% 21-29/05/2051	100.000	EUR	100,18	100.181,02		0,01%	0,01%
DEUTSCHE POST AG 0.375% 20-20/05/2026	138.000	EUR	101,95	140.693,07		0,02%	0,02%
DEUTSCHE POST AG 0.75% 20-20/05/2029	77.000	EUR	104,28	80.295,75		0,01%	0,01%
DEUTSCHE POST AG 1% 17-13/12/2027	153.000	EUR	106,17	162.440,79		0,02%	0,02%
DEUTSCHE TEL FIN 0.625% 17-13/12/2024	100.000	EUR	102,53	102.531,80		0,01%	0,01%
DEUTSCHE WOHNEN 0.5% 21-07/04/2031	100.000	EUR	100,46	100.462,77		0,01%	0,01%
DIAGEO CAP BV 0.125% 20-28/09/2028	100.000	EUR	99,50	99.504,89		0,01%	0,01%
DIGITAL DUTCH 1.25% 20-01/02/2031	100.000	EUR	102,04	102.039,32		0,01%	0,01%
DIGITAL INTREPID 0.625% 21-15/07/2031	100.000	EUR	96,46	96.460,32		0,01%	0,01%
DSV PANALPINA 0.5% 21-03/03/2031	100.000	EUR	99,25	99.246,56		0,01%	0,01%
DT LUFTHANSA AG 2.875% 21-11/02/2025	100.000	EUR	101,86	101.863,92		0,01%	0,01%
E.ON SE 0.375% 20-20/04/2023	136.000	EUR	101,06	137.439,70		0,02%	0,02%
E.ON SE 0.375% 20-29/09/2027	105.000	EUR	101,17	106.230,75		0,01%	0,01%
E.ON SE 0.6% 21-01/10/2032	72.000	EUR	99,00	71.281,77		0,01%	0,01%
E.ON SE 0.875% 20-20/08/2031	48.000	EUR	102,95	49.414,70		0,01%	0,01%
E.ON SE 1% 20-07/10/2025	55.000	EUR	104,04	57.224,52		0,01%	0,01%
EASYJET PLC 1.75% 16-09/02/2023	100.000	EUR	101,97	101.969,29		0,01%	0,01%
EDP FINANCE BV 0.375% 19-16/09/2026	122.000	EUR	100,94	123.152,57		0,02%	0,02%
EDP FINANCE BV 1.5% 17-22/11/2027	100.000	EUR	107,40	107.397,40		0,01%	0,01%
EDP FINANCE BV 1.625% 18-26/01/2026	156.000	EUR	106,87	166.722,82		0,02%	0,02%
EDP FINANCE BV 1.875% 17-29/09/2023	100.000	EUR	104,56	104.562,02		0,01%	0,01%
EDP FINANCE BV 1.875% 18-13/10/2025	100.000	EUR	107,85	107.845,34		0,01%	0,01%
EDP SA 1.625% 20-15/04/2027	100.000	EUR	107,44	107.444,09		0,01%	0,01%
EDP SA 19-30/04/2079 FRN	400.000	EUR	108,78	435.121,52		0,06%	0,06%
EDP SA 20-20/07/2080 FRN	100.000	EUR	100,44	100.441,46		0,01%	0,01%
EDP SA 21-02/08/2081 FRN	100.000	EUR	100,27	100.274,32		0,01%	0,01%
ELEC DE FRANCE 1% 16-13/10/2026	100.000	EUR	104,57	104.565,30		0,01%	0,01%
ELEC DE FRANCE 20-15/03/2169 FRN	200.000	EUR	103,05	206.093,06		0,03%	0,03%
ELEC DE FRANCE 21-31/12/2061 FRN	200.000	EUR	100,49	200.971,82		0,03%	0,03%
ELI LILLY & CO 1.625% 15-02/06/2026	100.000	EUR	107,70	107.696,32		0,01%	0,01%
ELIS SA 1% 19-03/04/2025	100.000	EUR	99,36	99.361,55		0,01%	0,01%
ENEL FIN INTL NV 0% 19-17/06/2024	100.000	EUR	100,58	100.581,79		0,01%	0,01%
ENEL FIN INTL NV 0% 21-17/06/2027	100.000	EUR	98,78	98.775,94		0,01%	0,01%
ENEL FIN INTL NV 0.375% 19-17/06/2027	100.000	EUR	101,10	101.095,49		0,01%	0,01%
ENEL FIN INTL NV 1% 17-16/09/2024	100.000	EUR	103,54	103.536,67		0,01%	0,01%
ENEL FIN INTL NV 1.5% 19-21/07/2025	300.000	EUR	105,98	317.944,56		0,04%	0,04%
ENEL SPA 18-24/11/2078 FRN	100.000	EUR	104,65	104.652,22		0,01%	0,01%
ENEL SPA 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	104,58	104.575,96		0,01%	0,01%
ENEL SPA 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	98,72	98.716,78		0,01%	0,01%
ENEL SPA 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	98,25	98.249,80		0,01%	0,01%
ENERGIE BADEN-WU 20-29/06/2080 FRN	100.000	EUR	102,49	102.489,48		0,01%	0,01%
ENEXIS HOLDING 0.625% 20-17/06/2032	204.000	EUR	101,46	206.983,54		0,03%	0,03%
ENGIE 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	100,22	100.218,89		0,01%	0,01%
ENGIE 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	99,50	99.500,00		0,01%	0,01%
ENI SPA 0.375% 21-14/06/2028	100.000	EUR	100,25	100.250,95		0,01%	0,01%
ENI SPA 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	106,14	106.144,30		0,01%	0,01%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH**

Dénomination	Quantité au 30.06.21	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
ENI SPA 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	104,93	104.931,47		0,01%	0,01%
ENI SPA 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	99,83	99.825,89		0,01%	0,01%
ERICSSON LM 1% 21-26/05/2029	100.000	EUR	100,63	100.625,59		0,01%	0,01%
ESSILORLUXOTTICA 0.375% 20-05/01/2026	100.000	EUR	102,22	102.221,28		0,01%	0,01%
EUROFINS SCIEN 0.875% 21-19/05/2031	100.000	EUR	99,06	99.062,17		0,01%	0,01%
EUROFINS SCIEN 2.125% 17-25/07/2024	100.000	EUR	105,80	105.801,64		0,01%	0,01%
EWE AG 0.25% 21-08/06/2028	156.000	EUR	99,91	155.865,53		0,02%	0,02%
FEDEX CORP 0.45% 21-04/05/2029	100.000	EUR	99,56	99.561,60		0,01%	0,01%
FERROVIE DEL 0.375% 21-25/03/2028	100.000	EUR	100,39	100.386,29		0,01%	0,01%
FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025	10.000	EUR	99,72	9.972,21		0,00%	0,00%
GECINA 0.875% 21-30/06/2036	100.000	EUR	98,78	98.782,68		0,01%	0,01%
GECINA 1.5% 15-20/01/2025	100.000	EUR	105,69	105.692,93		0,01%	0,01%
GEN MOTORS FIN 0.85% 20-26/02/2026	100.000	EUR	101,71	101.714,14		0,01%	0,01%
GLAXOSMITHKLINE 0.125% 20-12/05/2023	320.000	EUR	100,80	322.545,89		0,04%	0,04%
GLOBAL SWITCH 1.375% 20-07/10/2030	100.000	EUR	102,01	102.007,57		0,01%	0,01%
GRAND CITY PROP 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	97,59	97.589,22		0,01%	0,01%
GRUPO-ANTOLIN 3.5% 21-30/04/2028	128.000	EUR	99,65	127.546,18		0,02%	0,02%
GUALA CLOSURES 3.25% 21-15/06/2028	100.000	EUR	100,28	100.275,19		0,01%	0,01%
HAMMERSON IRLND 1.75% 21-03/06/2027	100.000	EUR	100,09	100.086,65		0,01%	0,01%
HANNOVER RUECKV 21-30/06/2042 FRN	100.000	EUR	100,37	100.369,07		0,01%	0,01%
HAPAG-LLOYD AG 2.5% 21-15/04/2028	100.000	EUR	102,33	102.333,70		0,01%	0,01%
HEATHROW FNDG 1.125% 21-08/10/2030	200.000	EUR	98,91	197.817,02		0,03%	0,03%
HEATHROW FNDG 1.5% 20-12/10/2025	100.000	EUR	104,27	104.268,33		0,01%	0,01%
HEIDELCEMENT FIN 2.5% 20-09/10/2024	10.000	EUR	107,93	10.792,69		0,00%	0,00%
HERA SPA 0.25% 20-03/12/2030	100.000	EUR	96,77	96.766,75		0,01%	0,01%
HOCHTIEF AKTIENG 0.625% 21-26/04/2029	118.000	EUR	97,97	115.602,00		0,02%	0,02%
HOLDING DINFRA 0.625% 17-27/03/2023	100.000	EUR	101,03	101.033,68		0,01%	0,01%
HOLDING DINFRA 0.625% 21-14/09/2028	100.000	EUR	99,06	99.062,82		0,01%	0,01%
HOLDING DINFRA 1.625% 20-18/09/2029	100.000	EUR	105,30	105.295,67		0,01%	0,01%
IBERDROLA INTL 0.375% 16-15/09/2025	100.000	EUR	101,92	101.923,41		0,01%	0,01%
IBERDROLA INTL 1.125% 16-21/04/2026	100.000	EUR	105,58	105.578,81		0,01%	0,01%
IBERDROLA INTL 17-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	102,52	102.523,72		0,01%	0,01%
IBERDROLA INTL 18-31/12/2049 FRN	200.000	EUR	105,67	211.341,38		0,03%	0,03%
IBERDROLA INTL 19-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	108,67	108.671,81		0,02%	0,01%
IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	103,02	103.021,43		0,01%	0,01%
IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	103,23	103.228,18		0,01%	0,01%
IBERDROLA INTL 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	100,38	100.384,44		0,01%	0,01%
IBERDROLA INTL 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	100,87	100.867,31		0,01%	0,01%
IBM CORP 0.375% 19-31/01/2023	-	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
ICADE 1.5% 17-13/09/2027	100.000	EUR	107,47	107.473,24		0,01%	0,01%
ICADE 1.625% 18-28/02/2028	100.000	EUR	107,25	107.253,53		0,01%	0,01%
ILIAD 2.375% 20-17/06/2026	100.000	EUR	102,60	102.604,53		0,01%	0,01%
INFINEON TECH 1.125% 20-24/06/2026	100.000	EUR	104,44	104.437,34		0,01%	0,01%
IMMOBILIARIA COL 0.75% 21-22/06/2029	100.000	EUR	99,05	99.050,57		0,01%	0,01%
IPD 3 BV 5.5% 20-01/12/2025	100.000	EUR	103,85	103.850,06		0,01%	0,01%
ISS FINANCE B.V. 1.25% 20-07/07/2025	100.000	EUR	103,43	103.428,28		0,01%	0,01%
ISS GLOBAL A/S 0.875% 19-18/06/2026	100.000	EUR	101,04	101.038,83		0,01%	0,01%
ITALGAS SPA 0% 21-16/02/2028	100.000	EUR	97,26	97.256,17		0,01%	0,01%
ITV PLC 1.375% 19-26/09/2026	100.000	EUR	104,41	104.410,81		0,01%	0,01%
JAGUAR LAND ROVR 2.2% 17-15/01/2024	100.000	EUR	99,69	99.687,54		0,01%	0,01%
JCDECAUX SA 2% 20-24/10/2024	100.000	EUR	105,81	105.813,24		0,01%	0,01%
JDE PEETS NV 0% 21-16/01/2026	100.000	EUR	99,36	99.361,00		0,01%	0,01%
KELLOGG CO 0.5% 21-20/05/2029	100.000	EUR	99,94	99.940,89		0,01%	0,01%
KLEPI 1.625% 17-13/12/2032	100.000	EUR	107,43	107.427,80		0,01%	0,01%
LA MONDIALE 2.125% 20-23/06/2031	100.000	EUR	104,80	104.802,45		0,01%	0,01%
LA POSTE SA 0.0000% 21-18/07/2029	100.000	EUR	97,28	97.283,93		0,01%	0,01%
LEG IMMOB SE 0.75% 21-30/06/2031	100.000	EUR	99,81	99.812,43		0,01%	0,01%
LEGRAND SA 0.625% 19-24/06/2028	100.000	EUR	103,32	103.321,02		0,01%	0,01%
LENZING AG 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	106,37	106.374,67		0,01%	0,01%
MCDONALDS CORP 0.9% 19-15/06/2026	100.000	EUR	103,99	103.994,29		0,01%	0,01%
MCDONALDS CORP 1% 16-15/11/2023	100.000	EUR	102,80	102.803,05		0,01%	0,01%
MCDONALDS CORP 1.6% 19-15/03/2031	100.000	EUR	109,40	109.399,85		0,02%	0,01%
MEDTRONIC GLOBAL 0% 20-15/10/2025	100.000	EUR	100,18	100.178,95		0,01%	0,01%
MERCIALYS 1.787% 14-31/03/2023	100.000	EUR	102,82	102.822,46		0,01%	0,01%
MERCK 19-25/06/2079 FRN	100.000	EUR	103,06	103.057,56		0,01%	0,01%
MERCK 20-09/09/2080 FRN	100.000	EUR	102,95	102.946,07		0,01%	0,01%
MERLIN PROPRTIE 1.375% 21-01/06/2030	100.000	EUR	99,13	99.126,86		0,01%	0,01%
MICHELIN 0% 20-02/11/2028	100.000	EUR	98,31	98.314,60		0,01%	0,01%
MOLNLYCKE HLD 0.625% 20-15/01/2031	100.000	EUR	97,27	97.273,34		0,01%	0,01%
MOLNLYCKE HLD 1.75% 15-28/02/2024	100.000	EUR	104,60	104.603,31		0,01%	0,01%
MONDELEZ INT INC 0.25% 21-17/03/2028	100.000	EUR	99,25	99.251,31		0,01%	0,01%
MONDELEZ INTL 0.875% 19-01/10/2031	100.000	EUR	101,75	101.745,28		0,01%	0,01%
MONDELEZ INTL HLDINGS NE 20-22/09/2026	100.000	EUR	99,08	99.079,43		0,01%	0,01%
MUNICH RE 18-26/05/2049 FRN	100.000	EUR	116,19	116.194,11		0,02%	0,02%
MUNICH RE 20-26/05/2041 FRN	100.000	EUR	101,33	101.330,59		0,01%	0,01%
MUTUELLE ASSUR 0.625% 21-21/06/2027	100.000	EUR	99,39	99.388,22		0,01%	0,01%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH**

Dénomination	Quantité au 30.06.21	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
MYTILINEOS SA 2.25% 21-30/10/2026	100.000	EUR	101,91	101.905,91		0,01%	0,01%
NATL GRID PLC 0.163% 21-20/01/2028	100.000	EUR	98,36	98.358,34		0,01%	0,01%
NESTLE FIN INTL 0% 20-03/12/2025	45.000	EUR	100,49	45.221,76		0,01%	0,01%
NESTLE FIN INTL 0% 21-14/06/2026	157.000	EUR	100,21	157.328,92		0,02%	0,02%
NESTLE FIN INTL 0.125% 20-12/11/2027	99.000	EUR	100,48	99.471,61		0,01%	0,01%
NESTLE FIN INTL 1.125% 20-01/04/2026	36.000	EUR	105,65	38.034,79		0,01%	0,01%
NN GROUP NV 17-13/01/2048	100.000	EUR	119,08	119.077,62		0,02%	0,02%
NOKIA OYJ 2% 19-11/03/2026	100.000	EUR	105,48	105.475,32		0,01%	0,01%
NORSK HYDRO ASA 2% 19-11/04/2029	135.000	EUR	109,20	147.416,46		0,02%	0,02%
NOVARTIS FINANCE 0% 20-23/09/2028	200.000	EUR	98,69	197.374,82		0,03%	0,03%
NTT FINANCE 0.01% 21-03/03/2025	100.000	EUR	100,27	100.266,45		0,01%	0,01%
NTT FINANCE 0.342% 21-03/03/2030	100.000	EUR	99,52	99.521,33		0,01%	0,01%
OMV AG 1.5% 20-09/04/2024	50.000	EUR	104,46	52.227,80		0,01%	0,01%
OMV AG 15-29/12/2049 FRN	100.000	EUR	120,71	120.705,25		0,02%	0,02%
OMV AG 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	104,51	104.507,32		0,01%	0,01%
ONTEX GROUP 3.5% 21-15/07/2026	100.000	EUR	99,94	99.936,00		0,01%	0,01%
ORANGE 0% 21-29/06/2026	200.000	EUR	100,05	200.093,24		0,03%	0,03%
ORANGE 0.75% 21-29/06/2034	100.000	EUR	100,69	100.692,78		0,01%	0,01%
ORANGE 14-29/10/2049 FRN	200.000	EUR	119,30	238.609,64		0,03%	0,03%
ORANGE 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	98,51	98.507,95		0,01%	0,01%
ORPEA 2% 21-01/04/2028	100.000	EUR	101,02	101.023,67		0,01%	0,01%
OTE PLC 0.875% 19-24/09/2026	100.000	EUR	102,75	102.748,37		0,01%	0,01%
PAPREC HOLDING 3.5% 21-01/07/2028	100.000	EUR	99,67	99.667,75		0,01%	0,01%
PEPSICO INC 1.125% 19-18/03/2031	100.000	EUR	107,03	107.033,22		0,01%	0,01%
PEUGEOT 1.125% 19-18/09/2029	200.000	EUR	102,64	205.287,34		0,03%	0,03%
PEUGEOT 2% 17-23/03/2024	100.000	EUR	105,40	105.402,59		0,01%	0,01%
PEUGEOT 2% 18-20/03/2025	100.000	EUR	106,28	106.279,72		0,01%	0,01%
PEUGEOT 2.75% 20-15/05/2026	200.000	EUR	110,80	221.609,92		0,03%	0,03%
PHILIPS NV 0.5% 19-22/05/2026	112.000	EUR	102,37	114.651,68		0,02%	0,02%
PHILIPS NV 0.75% 18-02/05/2024	100.000	EUR	102,35	102.348,87		0,01%	0,01%
POSTE ITALIANE 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	99,83	99.831,76		0,01%	0,01%
PROCTER & GAMBLE 0.625% 18-30/10/2024	160.000	EUR	102,82	164.510,18		0,02%	0,02%
PROCTER & GAMBLE 1.2% 18-30/10/2028	145.000	EUR	107,84	156.370,26		0,02%	0,02%
PROLOGIS INTL II 0.75% 21-23/03/2033	174.000	EUR	97,80	170.170,78		0,02%	0,02%
RCI BANQUE 0.25% 19-08/03/2023	20.000	EUR	100,52	20.103,10		0,00%	0,00%
RCI BANQUE 1.375% 17-08/03/2024	20.000	EUR	103,23	20.645,03		0,00%	0,00%
RCI BANQUE 1.625% 18-26/05/2026	10.000	EUR	105,67	10.567,04		0,00%	0,00%
RCI BANQUE 17-04/11/2024 FRN	100.000	EUR	100,26	100.257,00		0,01%	0,01%
RED ELECTRICA FI 0.5% 21-24/05/2033	100.000	EUR	99,16	99.158,60		0,01%	0,01%
RENAULT 2% 18-28/09/2026	100.000	EUR	99,47	99.471,20		0,01%	0,01%
RENAULT 2.375% 20-25/05/2026	100.000	EUR	101,35	101.347,60		0,01%	0,01%
RENAULT 2.5% 21-01/04/2028	100.000	EUR	100,23	100.228,72		0,01%	0,01%
REPSOL EUROPE 0.375% 21-06/07/2029	200.000	EUR	99,35	198.700,00		0,03%	0,03%
REPSOL INTL FIN 15-25/03/2075 FRN	200.000	EUR	109,16	218.316,50		0,03%	0,03%
REPSOL INTL FIN 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	100,50	100.495,85		0,01%	0,01%
RYANAIR DAC 0.875% 21-25/05/2026	100.000	EUR	100,32	100.323,92		0,01%	0,01%
RYANAIR DAC 2.875% 20-15/09/2025	100.000	EUR	109,43	109.427,49		0,02%	0,01%
SAIPEM FIN INTL 3.125% 21-31/03/2028	100.000	EUR	102,26	102.260,04		0,01%	0,01%
SAPPI PAPIER HOL 3.625% 21-15/03/2028	100.000	EUR	100,07	100.067,20		0,01%	0,01%
SCANIA CV AB 0% 20-23/11/2022	100.000	EUR	100,20	100.199,66		0,01%	0,01%
SCHLUMBERGER FIN 0% 19-15/10/2024	101.000	EUR	100,32	101.327,17		0,01%	0,01%
SCHNEIDER ELEC 0% 20-12/06/2023	100.000	EUR	100,62	100.622,49		0,01%	0,01%
SHELL INTL FIN 0.125% 19-08/11/2027	131.000	EUR	99,96	130.946,47		0,02%	0,02%
SHELL INTL FIN 1.125% 20-07/04/2024	-	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
SIEMENS FINAN 0.25% 20-20/02/2029	100.000	EUR	100,50	100.498,85		0,01%	0,01%
SKF AB 0.25% 21-15/02/2031	100.000	EUR	96,03	96.025,05		0,01%	0,01%
SMURFIT KAPPA 1.5% 19-15/09/2027	100.000	EUR	105,76	105.759,61		0,01%	0,01%
SMURFIT KAPPA AQ 2.875% 18-15/01/2026	100.000	EUR	110,64	110.636,30		0,02%	0,02%
SNAM 0% 20-07/12/2028	100.000	EUR	96,66	96.656,06		0,01%	0,01%
SNAM 0.625% 21-30/06/2031	200.000	EUR	98,99	197.985,12		0,03%	0,03%
SNAM 0.75% 20-17/06/2030	539.000	EUR	101,41	546.601,73		0,08%	0,07%
SOLVAY SA 0.5% 19-06/09/2029	100.000	EUR	101,24	101.236,74		0,01%	0,01%
SOLVAY SA 20-02/09/2169 FRN	100.000	EUR	103,14	103.137,74		0,01%	0,01%
STEDIN HOLDING 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	101,37	101.366,84		0,01%	0,01%
STELLANTIS NV 0.625% 21-30/03/2027	100.000	EUR	100,39	100.389,23		0,01%	0,01%
STELLANTIS NV 0.75% 21-18/01/2029	100.000	EUR	99,52	99.518,25		0,01%	0,01%
STELLANTIS NV 1.25% 21-20/06/2033	100.000	EUR	98,67	98.666,50		0,01%	0,01%
SUEZ 0% 21-09/06/2026	100.000	EUR	99,65	99.651,13		0,01%	0,01%
SWISS RE FIN 19-30/04/2050 FRN	100.000	EUR	110,36	110.358,39		0,02%	0,01%
TAKEDA PHARM 0.75% 20-09/07/2027	200.000	EUR	102,47	204.949,76		0,03%	0,03%
TAKEDA PHARMACEU 1.125% 18-21/11/2022	131.000	EUR	101,86	133.443,80		0,02%	0,02%
TELE2 AB 0.75% 21-23/03/2031	100.000	EUR	98,88	98.884,02		0,01%	0,01%
TELE2 AB 2.125% 18-15/05/2028	100.000	EUR	110,14	110.141,60		0,02%	0,01%
TELECOM ITALIA 1.625% 21-18/01/2029	131.000	EUR	98,29	128.759,18		0,02%	0,02%
TELEFONICA EMIS 1.069% 19-05/02/2024	600.000	EUR	102,89	617.344,80		0,09%	0,08%
TELEFONICA EUROP 18-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	103,30	103.297,83		0,01%	0,01%

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH**

Dénomination	Quantité au 30.06.21	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
TELEFONICA EUROP 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	97,64	97.639,19		0,01%	0,01%
TELIA CO AB 20-11/05/2081 FRN	200.000	EUR	101,08	202.158,16		0,03%	0,03%
TELSTRA CORP LTD 1.375% 19-26/03/2029	100.000	EUR	107,51	107.507,03		0,01%	0,01%
TENNET HLD BV 0.125% 21-09/12/2027	100.000	EUR	100,00	100.003,58		0,01%	0,01%
TENNET HLD BV 1.375% 18-05/06/2028	100.000	EUR	107,81	107.810,34		0,01%	0,01%
TENNET HLD BV 17-31/12/2049	100.000	EUR	104,96	104.956,82		0,01%	0,01%
TENNET HLD BV 20-22/10/2168 FRN	100.000	EUR	103,65	103.646,76		0,01%	0,01%
TERNA SPA 0.375% 21-23/06/2029	200.000	EUR	99,88	199.762,80		0,03%	0,03%
TERNA SPA 1% 19-10/04/2026	100.000	EUR	104,38	104.379,27		0,01%	0,01%
TESCO CORP TREAS 0.375% 21-27/07/2029	100.000	EUR	97,57	97.573,63		0,01%	0,01%
THERMO FISHER 0.75% 16-12/09/2024	100.000	EUR	102,51	102.514,31		0,01%	0,01%
THERMO FISHER 1.75% 20-15/04/2027	100.000	EUR	108,67	108.673,77		0,02%	0,01%
TITAN GLOBAL FIN 2.75% 20-09/07/2027	100.000	EUR	104,73	104.727,94		0,01%	0,01%
TOTAL CAP INTL 0.696% 19-31/05/2028	100.000	EUR	103,61	103.608,95		0,01%	0,01%
TOTAL S.A. 16-29/12/2049	100.000	EUR	103,90	103.902,74		0,01%	0,01%
TOTAL S.A. 16-29/12/2049	100.000	EUR	110,89	110.894,09		0,02%	0,02%
TOTAL SA 16-29/12/2049	100.000	EUR	103,03	103.025,50		0,01%	0,01%
TOTAL SA 19-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	102,43	102.432,14		0,01%	0,01%
TOTAL SE 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	99,96	99.961,52		0,01%	0,01%
TOTAL SE 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	98,35	98.352,74		0,01%	0,01%
TOYOTA MTR CRED 0.125% 21-05/11/2027	100.000	EUR	99,62	99.615,99		0,01%	0,01%
TRATON FINANCE 0.125% 21-24/03/2025	100.000	EUR	100,21	100.208,76		0,01%	0,01%
UNIBAIL-RODAMCO 1% 15-14/03/2025	100.000	EUR	103,98	103.978,09		0,01%	0,01%
UNIBAIL-RODAMCO 1.5% 17-22/02/2028	100.000	EUR	106,34	106.342,48		0,01%	0,01%
UNILEVER NV 0.5% 18-12/08/2023	125.000	EUR	101,73	127.162,49		0,02%	0,02%
UNIPOL GRUPPO 3.25% 20-23/09/2030	100.000	EUR	112,40	112.395,88		0,02%	0,02%
UNIPOLSAI ASSICU 20-31/12/2060 FRN	200.000	EUR	115,05	230.100,34		0,03%	0,03%
UPJOHN FINANCE 1.023% 20-23/06/2024	200.000	EUR	102,74	205.487,26		0,03%	0,03%
UPM-KYMMENE OYJ 0.125% 20-19/11/2028	100.000	EUR	98,25	98.251,19		0,01%	0,01%
UPM-KYMMENE OYJ 0.5% 21-22/03/2031	100.000	EUR	98,25	98.246,52		0,01%	0,01%
URW 0.625% 20-04/05/2027	100.000	EUR	101,14	101.136,15		0,01%	0,01%
URW 0.75% 21-25/10/2028	100.000	EUR	100,80	100.797,93		0,01%	0,01%
VATTENFALL AB 0.05% 20-15/10/2025	100.000	EUR	100,27	100.268,16		0,01%	0,01%
VATTENFALL AB 0.125% 21-12/02/2029	100.000	EUR	98,43	98.428,03		0,01%	0,01%
VEOLIA ENVRNMT 0.892% 19-14/01/2024	100.000	EUR	102,28	102.282,82		0,01%	0,01%
VEOLIA ENVRNMT 1.496% 17-30/11/2026	100.000	EUR	107,21	107.205,96		0,01%	0,01%
VERIZON COMM INC 1.375% 17-27/10/2026	100.000	EUR	106,21	106.208,66		0,01%	0,01%
VINCI SA 1% 18-26/09/2025	100.000	EUR	104,50	104.497,40		0,01%	0,01%
VODAFONE GROUP 0.9% 19-24/11/2026	100.000	EUR	104,02	104.016,66		0,01%	0,01%
VODAFONE GROUP 18-03/10/2078 FRN	100.000	EUR	112,21	112.206,59		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN INTFN 1.25% 20-23/09/2032	100.000	EUR	104,53	104.531,50		0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN INTFN 14-29/03/2049 FRN	300.000	EUR	113,71	341.138,70		0,05%	0,05%
VOLKSWAGEN INTFN 15-29/12/2049 FRN	10.000	EUR	109,71	10.971,00		0,00%	0,00%
VOLKSWAGEN INTFN 20-31/12/2060 FRN	200.000	EUR	107,93	215.861,52		0,03%	0,03%
VOLKSWAGEN LEAS 0% 21-12/07/2023	100.000	EUR	100,11	100.106,79		0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN LEAS 0% 21-19/07/2024	160.000	EUR	99,90	159.835,49		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN LEAS 0.375% 21-20/07/2026	99.000	EUR	100,25	99.248,59		0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN LEAS 0.625% 21-19/07/2029	55.000	EUR	99,85	54.918,03		0,01%	0,01%
VOLVO TREAS AB 0% 21-18/05/2026	100.000	EUR	99,74	99.737,69		0,01%	0,01%
VOLVO TREAS AB 14-10/03/2078 FRN	100.000	EUR	107,24	107.239,75		0,01%	0,01%
VONOVIA SE 0.375% 21-16/06/2027	100.000	EUR	100,06	100.064,46		0,01%	0,01%
VONOVIA SE 0.625% 21-24/03/2031	100.000	EUR	98,82	98.817,85		0,01%	0,01%
VZ VENDOR 2.875% 20-15/01/2029	100.000	EUR	97,83	97.826,09		0,01%	0,01%
WINTERSHALL FIN 21-20/07/2169 FRN	100.000	EUR	99,61	99.611,50		0,01%	0,01%
ZF FINANCE GMBH 2% 21-06/05/2027	100.000	EUR	100,48	100.482,13		0,01%	0,01%
ZIGGO BV 2.875% 19-15/01/2030	100.000	EUR	99,98	99.979,55		0,01%	0,01%
ZURICH FINANCE 20-17/09/2050 FRN	100.000	EUR	105,09	105.086,85		0,01%	0,01%
<b>Emis par une entreprise privée</b>				<b>35.741.032,02</b>		<b>4,17%</b>	<b>4,07%</b>
<b>EUR</b>				<b>134.076.836,01</b>		<b>17,65%</b>	<b>17,21%</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				<b>134.076.836,01</b>		<b>17,65%</b>	<b>17,21%</b>
<b><u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u></b>							
AEDIFICA SA DVD RTS 22/10/2020	34.940	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
XIOR STUDENT HOUSING N.V. RTS 31/12/2049	111.674	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
<b>Belgique</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	2.301	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	2.301	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	2.301	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
KORIAN SA SCRIP RTS 25/06/2021	80.042	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
<b>France</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>

**BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH**

Dénomination	Quantité au 30.06.21	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
AALBE NV SCRIP RTS <b>Pays-Bas</b>	43.765	EUR	0,00	0,00 <b>0,00</b>		0,00% <b>0,00%</b>	0,00% <b>0,00%</b>
<b>AUTRES VALEURS MOBILIERES</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
BNP PARIBAS MOIS-O <b>Directive 2009/65/CE - Non FSMA</b>	33.256	EUR	1.096,40	36.461.924,96 <b>36.461.924,96</b>	0,31%	5,09% <b>5,09%</b>	4,96% <b>4,96%</b>
<b>OPC-Mixtes</b>				<b>36.461.924,96</b>		<b>5,09%</b>	<b>4,96%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>36.461.924,96</b>		<b>5,09%</b>	<b>4,96%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>719.296.174,59</b>		<b>100,00%</b>	<b>97,69%</b>
BP2S		EUR		19.524.732,06			2,65%
BP2S		GBP		1.052,51			0,00%
BP2S		JPY		429,25			0,00%
BP2S		NOK		146,79			0,00%
BP2S		CHF		4,90			0,00%
BP2S		HKD		1,45			0,00%
BP2S		DKK		1,32			0,00%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>19.526.368,28</b>			<b>2,65%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>19.526.368,28</b>			<b>2,65%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-2.066.089,07</b>			<b>-0,28%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-481.915,80</b>			<b>-0,06%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>736.274.538,00</b>			<b>100,00%</b>

**6.2. Répartition des actifs du Fonds (en % du portefeuille)**

<b>ACTIONS</b>	<b>74,80%</b>
Allemagne	10,29%
Autriche	0,81%
Belgique	13,53%
Chine	1,78%
Chypre	0,25%
Danemark	0,14%
Espagne	2,50%
Etats-Unis	7,01%
Finlande	2,51%
France	15,03%
Hong-Kong	0,46%
Irlande	2,44%
Italie	3,94%
Luxembourg	0,89%
Pays-Bas	7,17%
Portugal	0,37%
Royaume-Uni	3,29%
Suède	1,02%
Suisse	0,95%
Taiwan	0,42%
<b>OBLIGATIONS</b>	<b>17,65%</b>
EUR	17,65%
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>	<b>5,09%</b>
OPC-Mixtes	5,09%
<b>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE</b>	<b>2,46%</b>
EUR	2,46%

## BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

<b>AUTRES VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00%</b>
Belgique	0,00%
France	0,00%
Pays-Bas	0,00%
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>	<b>100,00%</b>

### 6.3. Changement dans la composition des actifs du Fonds (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	223.856.747,98
Ventes	212.365.992,93
<b>Total 1</b>	<b>436.222.740,91</b>
Souscriptions	31.347.691,90
Remboursements	14.073.116,02
<b>Total 2</b>	<b>45.420.807,92</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	702.132.943,75
<b>Taux de rotation</b>	<b>55,66%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 6.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	du compartiment	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2019	298.399	130.389	3.399.265	49.995.623,82	21.892.003,79	606.621.382,89	178,46
2020	356.992	119.769	3.636.488	59.943.273,91	20.129.156,44	658.842.987,33	181,18
01.01.21-30.06.21	166.010	74.423	3.728.075	31.347.691,90	14.073.116,02	736.274.538,00	197,49

### 6.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 25.09.06 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

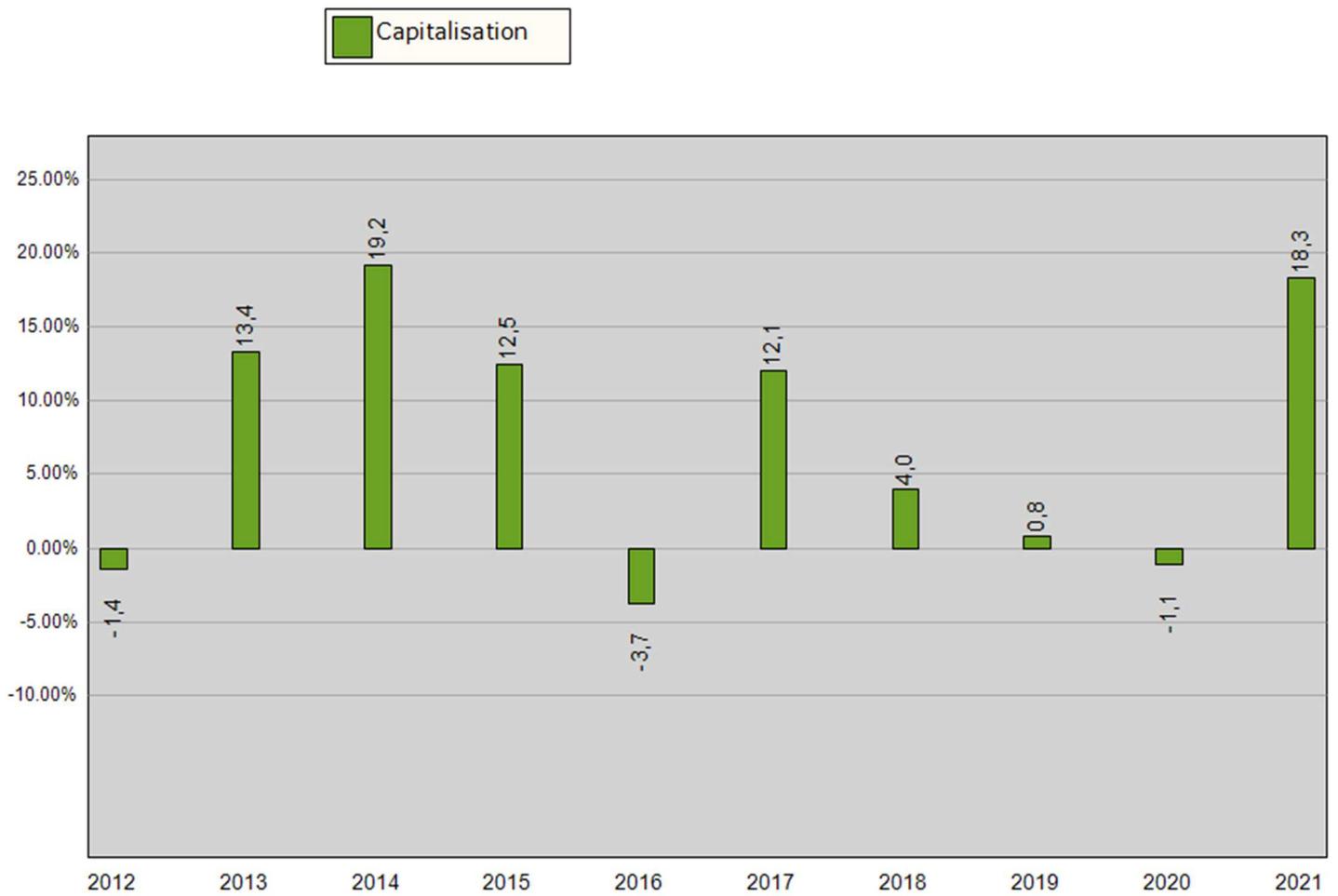


Tableau de la performance historique par part :

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
18,3%	5,7%	6,6%	7,1%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période

$VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+1

$VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t

$\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$  les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**6.6. Frais courants**

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPC souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPC ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

<b>Frais courants</b>
Cap.
1,24%

**6.7. Notes aux états financiers et autres informations**

**NOTE 1 - Calcul des performances**

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

**NOTE 2 - Dépassements des limites d'investissement**

Un dépassement des règles d'investissement indiquées dans le prospectus et/ou dans la loi et détaillé ci-dessous a été relevés au cours de la période :

Contrainte d'investissement dépassée :

- Maximum 40% du total de ces obligations et autres titres de créances négociables sur le marché des capitaux, de ces prêts hypothécaires et de ces dépôts d'argent peuvent consister en actifs libellés en EUR ou dans la monnaie d'un Etat membre de l'Espace économique européen émis par des sociétés de droit public ou privé d'un Etat membre de l'Espace économique européen

Le dépassement a été régularisé entretemps.



**BNP PARIBAS**  
**ASSET MANAGEMENT**

L'asset manager  
d'un monde qui  
change